# Plan opérationnel de la Commission de coopération environnementale pour 2017 et 2018

28 juin 2017



Le présent Plan opérationnel a été approuvé par les Parties à l'*Accord nord-américain de coopération dans le domaine de l'environnement*.

Renseignements supplémentaires :

#### Commission de coopération environnementale

393, rue St-Jacques Ouest, bureau 200 Montréal (Québec) H2Y 1N9 Canada

Tél.: 514-350-4300; téléc.: 514-350-4314

info@cec.org / www.cec.org



## Table des matières

Avant-propos du Conseil	4
Notre mission	5
Nos travaux	5
Projets de coopération	6
Rapport indépendant du Secrétariat	8
Participation du public et des intervenants	9
Partenariat nord-américain d'action communautaire en environnement (PNAACE)	10
Outils et ressources	10
Budget	12
APPENDICE I : Projets de coopération	13
ANNEXE II : Initiatives en cours	63
APPENDICE III : Plan stratégique pour 2015 à 2020	81

## **Avant-propos du Conseil**

L'Amérique du Nord compte près de 500 millions d'habitants, répartis entre le Canada, le Mexique et les États-Unis. Nos économies nationales sont plus ouvertes et plus intégrées que jamais. Au cours des 20 dernières années, le commerce régional, les investissements et l'interdépendance économique entre nos trois pays ont pris une expansion phénoménale, faisant de l'Amérique du Nord un des plus importants blocs commerciaux au monde.

Nos innovations, notre productivité et le commerce intercontinental et international des produits et des services sont essentiels à notre croissance économique et à notre mieux-être. Les environnements et les écosystèmes en santé fournissent les ressources naturelles — énergie, air, eau, sols, océans, flore et faune — dont nos citoyens ont besoin pour assurer leur subsistance et leur croissance et jouir de la vie.

L'Amérique du Nord est également une région riche en ressources, qui doit en faire une utilisation et une gestion durables, en raison de leur importance pour les générations actuelles et futures. Notre région est définie et interconnectée par les parcours migratoires d'innombrables espèces d'oiseaux et d'animaux (terrestres et marins), le parcours migratoire de l'emblématique monarque et les cours d'eau qui définissent nos paysages. Nos trois gouvernements, de concert avec les organismes étatiques et locaux, et des entreprises et des citoyens dévoués, gèrent nos ressources naturelles, notre environnement et notre croissance durable.

C'est dans ce contexte d'écosystèmes étroitement liés, de ressources, d'énergie, d'infrastructure, d'innovation, de croissance et de santé et de sécurité pour nos collectivités que nous continuons d'axer nos travaux sur les effets positifs du lien entre commerce et environnement en Amérique du Nord.

#### **Notre mission**

Lorsque nos trois pays ont signé l'Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA) afin de stimuler leur prospérité et leur compétitivité, ils ont également reconnu l'existence d'un lien essentiel entre la croissance économique de la région, la durabilité et l'environnement nord-américain.

Pour officialiser ce lien entre commerce et environnement, le Canada, le Mexique et les États-Unis ont signé en 1994 l'*Accord nord-américain de coopération dans le domaine de l'environnement* (ANACDE). Cet accord fait la promotion du développement durable basé sur la coopération et sur des politiques environnementales et économiques interdépendantes, et favorise la protection et l'amélioration de l'environnement sur le territoire des Parties pour le bien-être des générations actuelles et futures. L'ANACDE a aussi donné naissance à la Commission de coopération environnementale (CCE) — première organisation au monde qui cherche spécifiquement à établir des liens entre la coopération environnementale transfrontalière et la multiplication des échanges commerciaux et des liens économiques et sociaux entre pays.

La CCE est dirigée par le Conseil, composé des plus hautes autorités de chaque pays en matière d'environnement, et son programme de travail concerté est étayé par de nombreux groupes de travail trilatéraux composés de spécialistes gouvernementaux, de membres de collectivités locales et autochtones, de représentants du milieu universitaire et de membres du public.

Nous avons pour mission de faciliter la coopération à propos des priorités communes des trois pays en matière de commerce et d'environnement, afin de promouvoir la croissance durable en Amérique du Nord tout en protégeant l'environnement, les écosystèmes et la santé. La CCE est une tribune de collaboration trilatérale qui réunit des intervenants nationaux, étatiques, autochtones et locaux, des membres de l'industrie et le milieu universitaire afin qu'ils agissent à l'échelle régionale pour garantir le développement durable, et qu'ils protègent et améliorent l'environnement nord-américain.

Notre travail est axé sur des mesures et des résultats qui permettent d'éduquer, d'informer, d'innover et de responsabiliser les intervenants, et de les inciter à agir. Depuis 22 ans, la CCE sert de catalyseur à la coopération régionale à propos du commerce et de la viabilité de l'environnement, en fournissant au Canada, au Mexique et aux États-Unis l'information et les outils nécessaires pour protéger notre environnement et la santé de nos citoyens, et renforcer la durabilité de nos économies et de nos échanges commerciaux.

#### Nos travaux

Le Plan opérationnel pour 2017 et 2018 comprend des projets de coopération axés sur : les priorités trilatérales liées à l'environnement, au commerce et à la durabilité; la mobilisation des intervenants et des partenaires stratégiques; le soutien des actions communautaires; l'élaboration constante d'outils innovateurs et de ressources d'information pour lesquels la CCE est réputée, et qui permettent aux citoyens, aux collectivités, à l'industrie et aux gouvernements de prendre des décisions éclairées et efficaces.

Ces projets et initiatives vont dans le sens des objectifs du Conseil, et appuient les priorités stratégiques décrites en détail dans le Plan stratégique de la CCE pour 2015 à 2020.

## Projets de coopération

#### Surveillance des effets des épisodes de chaleur extrême sur la santé

Les épisodes de chaleur extrême (ECE) peuvent avoir des effets sur la santé humaine et entraîner l'absentéisme à l'école et au travail, des pertes de productivité et des coûts élevés pour le système de santé dans les collectivités locales. Nous expliquons les outils et les leçons apprises dans le cadre du projet pilote de la CCE en 2015 et 2016, afin de renforcer les capacités des collectivités et des écoles de médecine d'Amérique du Nord, pour aider les professionnels de la santé à anticiper, à évaluer et à prévenir les effets néfastes des ECE sur la santé.

#### Réduction de la pollution imputable au transport maritime

Le transport maritime entre le Canada, le Mexique et les États-Unis, ainsi qu'avec les partenaires commerciaux du reste du monde, stimule nos économies et améliore notre bien-être. Mais il produit également un niveau élevé de pollution, qui a un impact sur la qualité de l'air et de l'eau et sur la santé de nos collectivités. Ce projet permet de mettre en commun la capacité d'améliorer l'efficience, la performance environnementale et la compétitivité de ce secteur, et favorise la croissance anticipée du commerce et du transport, tout en réduisant l'empreinte écologique.

# Amélioration des données d'inventaire des émissions de carbone noir attribuables à la combustion de biomasse à petite échelle

La combustion de *biomasse* — bois et autres matières organiques — pour le chauffage, la cuisine et à d'autres fins produit des émissions qui ont des impacts sur la qualité de l'air, la santé humaine et notre climat. Dans le cadre de ce projet, on élaborera des outils permettant d'évaluer l'utilisation de la biomasse et l'impact des émissions connexes, et d'informer les collectivités et les décideurs afin d'améliorer la santé de la population et de l'environnement.

#### Mesure et atténuation de la perte et du gaspillage d'aliments

La perte et le gaspillage d'aliments, dans l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement alimentaire, constituent un énorme problème qui nuit à notre économie, à notre sécurité alimentaire et à notre environnement. Les estimations tirées des recherches de base effectuées par la CCE sur le gaspillage alimentaire indiquent que, chaque année, on gaspille plus de 168 millions de tonnes d'aliments en Amérique du Nord, et que la valeur des aliments produits, mais jamais consommés, dépasse 278 milliards de dollars US. Au-delà de la perte monétaire, le gaspillage alimentaire est lié à l'inefficacité notable du transport et de la distribution, et au gaspillage d'eau, de terres agricoles et d'autres facteurs de production. Les déchets envoyés dans des sites d'enfouissement contribuent à la formation et au rejet de méthane – puissant polluant climatique à courte durée de vie et gaz à effet de serre.

Dans le cadre de ce projet, on travaillera en vue de mesurer efficacement la perte et le gaspillage d'aliments dans la chaîne alimentaire nord-américaine, de calculer leurs impacts environnementaux et socio-économiques, et de fournir les outils/de mener les activités de sensibilisation nécessaires à la prévention et à la réduction de la perte

d'aliments, ainsi que de ses impacts sur la sécurité alimentaire, l'économie et l'environnement en Amérique du Nord.

#### Amélioration de l'efficacité énergétique industrielle grâce à la norme ISO 50001

L'industrie nord-américaine dépend des matières premières, de l'énergie et des chaînes d'approvisionnement pour produire des biens. Ce projet, fruit d'un partenariat avec l'industrie, vise à améliorer la gestion de l'énergie et l'efficacité énergétique, à réduire les coûts énergétiques, et à améliorer la compétitivité de certaines secteurs industriels d'Amérique du Nord grâce à l'adoption de la norme internationale de gestion énergétique ISO 50001 au sein des chaînes d'approvisionnement.

La CCE a mobilisé neuf multinationales dans des secteurs clés d'Amérique du Nord afin qu'elles mettent en œuvre la norme ISO 50001 dans 19 de leurs établissements. En 2017 et 2018, la CCE mènera un projet pilote de déploiement de cette norme dans la chaîne d'approvisionnement – elle vise jusqu'à 40 fournisseurs (p. ex., dans les secteurs de l'automobile et des aciéries) à l'échelle de l'Amérique du Nord. L'amélioration de l'efficacité énergétique et la réduction des coûts énergétiques dans la chaîne d'approvisionnement améliore la compétitivité et génère d'importants avantages pour l'environnement grâce à la réduction des émissions de polluants.

#### Facilitation du commerce durable d'espèces visées par la CITES

Le commerce des espèces animales et végétales en Amérique du Nord rapporte des millions de dollars. Malheureusement, la chasse/la récolte et le commerce illicites d'espèces sauvages menace la durabilité de ces espèces, ainsi que leur commerce. Ce projet préconise la mise en œuvre de plans d'action trilatéraux élaborés par la CCE afin d'instaurer une production et un commerce légaux, durables et traçables de quatre groupes d'espèces/d'essences nord-américaines : requins, tortues, tarentules et bois d'œuvre. Elles sont toutes listées à l'annexe II de la *Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction* (CITES). Les partenaires de ce projet de conservation innovateur sont les autorités étatiques, provinciales et locales, et les collectivités autochtones.

#### Conservation des oiseaux de rivage avec la participation des citoyens

La conservation des habitats et de la faune d'Amérique du Nord crée des possibilités de développement économique grâce au tourisme et à d'autres activités. Des milliers d'oiseaux de rivage s'arrêtent dans les deltas, les vasières et les champs inondés du Canada, du Mexique et des États-Unis pour se reposer et se nourrir durant leurs grandes migrations du printemps et de l'automne, entre les sites de reproduction de l'Arctique et les innombrables sites qu'on trouve au Mexique et plus au sud. Ce projet s'appuie sur la capacité des collectivités installées le long des parcours migratoires à conserver l'habitat et à développer un écotourisme lié aux cycles migratoires des oiseaux (par exemple, observation des oiseaux et activités de conservation/de célébration). En intégrant les connaissances écologiques traditionnelles des collectivités autochtones du nord au sud, ainsi que les efforts déployés par les partenaires locaux (spécialistes de la faune, défenseurs de la nature ou agriculteurs), le projet favorisera des mesures à l'échelle locale et la conservation de l'habitat, et générera des avantages économiques durables.

#### La science pour la conservation du monarque et des pollinisateurs

Les monarques et les autres pollinisateurs sont essentiels à la production de nos cultures vivrières, mais aussi pour toutes les plantes à fleurs. Ils stimulent également le

tourisme en Amérique du Nord. Les populations de papillons et de pollinisateurs connaissent un important déclin depuis quelques années, ce qui a généré une mobilisation internationale sans précédent pour la conservation de ces espèces. Cette mobilisation illustre parfaitement l'interdépendance de l'environnement nord-américain. En s'appuyant sur des initiatives passées et en cours, ce projet fera la promotion de la recherche scientifique et des mesures visant à conserver le monarque et les autres pollinisateurs, en renforçant la coopération trinationale et l'acquisition de connaissances.

#### Renforcement de la capacité d'adaptation des aires marines protégées

Il existe une connexion entre tous les éléments composant notre environnement marin, et une gestion efficace des espèces marines nécessite une coopération transfrontalière. Ces dernières années, les changements subis par l'habitat marin (notamment l'acidification des océans et le déplacement des espèces) ont renforcé ce besoin de collaboration transfrontalière. La préservation d'aires marines protégées (AMP) en santé est essentielle pour les écosystèmes, les pêcheurs, les collectivités locales et les nations tribales, dont le bien-être est lié aux services et aux ressources qu'offrent les AMP. Dans le cade de ce projet, qui s'appuie sur nos travaux visant à définir ce qui fait la vulnérabilité des écosystèmes côtiers, on travaillera directement avec les collectivités dont l'économie dépend des AMP, car celles-ci peuvent les aider à s'adapter à l'évolution de leur environnement côtier.

#### Mise en œuvre de solutions communautaires au problème des déchets marins

L'Amérique du Nord contribue largement à la production de déchets marins. Les ordures provenant des biens de consommation dans les régions côtières et intérieures composent la majeure partie des déchets qui finissent par polluer les voies navigables, les mers et les océans. Les déchets marins ont un impact majeur sur l'économie des océans, la pêche, le transport maritime, la santé humaine et l'environnement. Ce projet s'appuie sur la capacité des collectivités locales à prévenir, minimiser et gérer ces déchets *avant* qu'ils atteignent les voies navigables et les océans.

Il s'agit de la première initiative communautaire de portée régionale qui met l'accent sur les bassins hydrographiques frontaliers canado-américains et américano-mexicains. On va créer un réseau de citoyens scientifiques et mobiliser les jeunes et les collectivités locales et autochtones pour élaborer une méthode commune de collecte de données à propos des déchets marins, et d'identification de leurs principales sources, de leur composition et des zones où ils s'accumulent. On incitera ces intervenants à élaborer et à peaufiner des plans d'action locaux axés sur une prévention et une réduction des déchets économiquement viables, et à mettre en place des solutions peu coûteuses à base de technologies simples dans les bassins hydrographiques transfrontaliers.

## Rapport indépendant du Secrétariat

L'ANACDE autorise le Secrétariat de la CCE à préparer les rapports du Conseil relatifs à toute question qui relève du programme de travail concerté annuel. Au cours des deux prochaines années, en tenant compte de l'utilité et de l'utilisation rationnelle des ressources, on pourrait préparer un tel rapport à propos d'un sujet qui va dans le sens des priorités trilatérales axées sur l'amélioration de la gérance environnementale dans le contexte des échanges commerciaux et de la croissance durable.

## Participation du public et des intervenants

La participation du public et des intervenants est une priorité dans le cadre de l'ANACDE, et elle est essentielle à l'accomplissement de notre mission. Nous mobilisons les intervenants nord-américains grâce aux divers mécanismes suivants :

#### Comité consultatif public mixte (CCPM)

Le CCPM de la CCE, composé de citoyens représentant chacun des trois pays, donne des avis au Conseil de la CCE. En 2017 et en 2018, le CCPM continuera à mobiliser et à consulter le public nord-américain grâce à des réunions, des ateliers et des consultations visant à faire participer davantage de gens aux activités de la CCE, et à permettre au public d'accéder plus facilement à l'information relative au commerce et à l'environnement en Amérique du Nord. De plus, le CCPM lancera un dialogue avec les Parties afin de rendre plus pertinentes leurs recommandations au Conseil et de trouver de nouvelles façons de communiquer ses avis.

#### Communications sur les questions d'application (processus SEM)

Le processus de communication sur les questions d'application (processus SEM) est un mécanisme instauré par l'ANACDE, qui permet aux citoyens et aux organisations non gouvernementales de soulever des préoccupations à propos de l'omission présumée d'assurer l'application efficace des lois de l'environnement dans n'importe lequel de nos trois pays. Ce processus vise à promouvoir la transparence et la participation du public, grâce à une meilleure compréhension de nos lois de l'environnement. Au cours des deux prochaines années, la CCE poursuivra le processus SEM, préparera des dossiers factuels faciles d'accès, s'il y a lieu, et aidera le public à comprendre ce processus. Les organes de la CCE entreprendront un dialogue afin de proposer au Conseil deux activités supplémentaires qui seront entreprises de concert pendant cette même période, à l'appui des travaux liés au processus SEM.

#### Connaissances écologiques traditionnelles

En 2015, le Conseil a constitué un groupe de spécialistes des connaissances écologiques traditionnelles (CET), chargé de formuler des conseils et des recommandations à propos des possibilités d'intégrer les CET aux travaux de la CCE. En outre, en 2016, la Déclaration ministérielle de la CCE a élargi la portée de l'engagement du Conseil, pour y inclure la mobilisation des jeunes Autochtones dans les domaines de travail pertinents de la CCE¹. Dans l'esprit de la vision du Conseil, plusieurs de nos projets de coopération en 2017 et 2018 prévoient des possibilités d'intégrer les TEC et de mobiliser les collectivités autochtones.

#### Appuyer la participation et le leadership des jeunes

Les jeunes sont largement touchés par le rendement de l'Amérique du Nord au chapitre du développement durable et de la création d'emplois, et sont également les catalyseurs de l'innovation sur le plan social et environnemental, et nos futurs décideurs. Nous intensifions la participation des jeunes, le dialogue avec eux et leur mobilisation dans les domaines pertinents pour la CCE (notamment dans le cadre du CCPM). Plusieurs de nos projets de coopération en 2017 et 2018 prévoient la participation des jeunes grâce à l'éducation, à la science citoyenne et à d'autres initiatives, comme notre Défi innovation jeunesse, à l'appui des objectifs de la CCE, qui cherche des méthodes innovatrices

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Voir Déclaration ministérielle de la CCE – 2016

d'acquisition de connaissances sur l'environnement et souhaite renforcer sa capacité à sensibiliser les intervenants clés.

# Partenariat nord-américain d'action communautaire en environnement (PNAACE)

Depuis 2010, le programme de subventions communautaires de la CCE appuie des projets locaux mis en œuvre par des organisations de terrain ou à but non lucratif et des ONG, qui forment des partenariats et sont à l'origine d'actions à l'échelle locale. Le PNAACE, qui fait la promotion d'une responsabilité partagée de l'environnement, a été un important mécanisme de mobilisation du public qui est venu compléter les travaux de la Commission. En se basant sur une évaluation du rendement de ce programme, le Conseil décidera des futurs cycles du PNAACE.

#### Outils et ressources

La CCE est réputée pour l'ensemble de données et d'outils précieux qu'elle recueille/élabore et met à la disposition des gouvernements, du public, de l'industrie, des ONG, des milieux universitaires et d'autres institutions. Ces outils constituent une ressource pour les décideurs, les stratèges de l'industrie, les chercheurs, les étudiants et les collectivités. Voici nos ressources et nos outils clés :

#### Suivi des rejets et des transferts de polluants en Amérique du Nord

Le registre des rejets et des transferts de polluants (RRTP) industriels, créé il y a déjà longtemps par la CCE, compile et analyse les données issues des RRTP du Canada, du Mexique et des États-Unis, et permet au RRTP nord-américain de disposer d'outils d'analyse améliorés, et d'être plus utile aux collectivités, à l'industrie, au milieu universitaire et aux décideurs. Le RRTP fournit de l'information à propos de la quantité de polluants industriels dans toute la région, de leurs sources et de leur gestion, grâce au rapport À l'heure des comptes, au site Web À l'heure des comptes en ligne et à sa base de données interrogeable, et aux activités de mobilisation des intervenants. La prochaine édition d'À l'heure des comptes (Volume 15) présentera une analyse spéciale des rejets et des transferts imputables à un secteur clé.

#### Atlas environnemental de l'Amérique du Nord

L'Atlas environnemental de l'Amérique du Nord de la CCE est un outil cartographique interactif qui permet de chercher, d'analyser et de gérer les données sur les enjeux environnementaux au Canada, au Mexique et aux États-Unis. Il regroupe des données cartographiques précises et homogènes (cartes, documentation et couches cartographiques interactives) qu'utilisent les décideurs, les gestionnaires des terres, les ONG spécialistes de la conservation, les chercheurs scientifiques et les organisations internationales.

#### Atlas des CET en Amérique du Nord

Grâce à la mobilisation et à la participation d'un nombre accru de collectivités autochtones et locales, et en s'appuyant sur les travaux trilatéraux déjà entrepris par le groupe de spécialistes des CET, on est en train d'élaborer un projet consacré aux CET, en vue de le mettre en œuvre au cours des deux prochaines années.

Système nord-américain de surveillance des changements dans la couverture terrestre

Le Système nord-américain de surveillance des changements dans la couverture terrestre (NALCMS selon le sigle anglais) est une initiative de collaboration permanente — facilitée par la CCE — entre le Canada, le Mexique et les États-Unis, qui vise à surveiller la couverture terrestre (couverture physique observée à la surface de la Terre en Amérique du Nord — p. ex., forêts, cours d'eau, sol, pergélisol) et son évolution avec le temps. Le NALCMS fait partie intégrante de l'Atlas environnemental de l'Amérique du Nord de la CCE, qui est un précieux indicateur des changements touchant les terres en Amérique du Nord et de l'évolution de son environnement. On utilise les produits issus du NALCMS à diverses fins : pour planifier l'utilisation des terres, surveiller les écosystèmes après des événements naturels ou imputables à l'homme, cartographier les habitats fauniques et évaluer la qualité de l'eau.

# Budget

		C	on do coo	onuironna					
			on de coopération		•				
		Buagets propo	es pour 2017 et 201	l8 (en dollars canad	iens)				
				Budget 2016	%	Budget 2017	%	Budget 2018	%
	Description			buuget 2010	/0	budget 2017	/0	Duuget 2010	/0
	Description								
REVENUS									
KLYLKOO									
Contributions des Partie				8,338,500		9,562,500		9,562,500	
(Taux de change de 1,25		SCAN)		8,338,300		3,302,300		3,302,300	
Taux de change de 1,23	703/ 7CA14, 1,03 7/ ,	JCAN)							
Report des contributions	non dénensées des	années précédentes		1,787,500		1,687,500		1,687,500	
REVENUS TOTAUX	non dependees des	diffices precedentes		10,126,000		11,250,000		11,250,000	
REVENUS TOTAUX				10,120,000		11,230,000		11,230,000	
DÉPENSES									
DEI ENGES									
LIVRABLES				+					
Projets de coopération				3,170,000		2,865,000		3,190,000	
nitiatives sur les connais	sancos ácologiques	traditionnollos (CET)		3,170,000		300,000		300,000	
		nmunautaire en environne	mont (DNIAACE)	600,000		600,000		600,000	
	•		ment (FNAACL)					150,000	
Communications sur les Communications et sens		tion (Articles 14 et 15)		231,000		150,000		145,000	
Rapports indépendants				145,000 180,000		145,000 0		145,000	
		Amérique du Nord (RRTP)		150,000		100,000		100,000	
Gestion axée sur les rési	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	Amerique du Nord (KKTP)		80,000		80,000		80,000	
Plateformes interactives									
riaterorines interactives	ue la CCE			55,000		50,000	200/	50,000	
				4,611,000	45%	4,290,000	38%	4,615,000	41
COLITICAL INICTITUTIONIN	I ET ENTRETIEN								
SOUTIEN INSTITUTIONNI	LEIENIKEIIEN			220 500		270.000		250,000	
Soutien du Conseil				228,500		270,000		250,000	
Soutien du CCPM Soutien du groupe de sp	Scialistas das CET			293,200 67,500		290,000 50,000		300,000 50,000	
Soutien opérationnel	ecialistes des CET			67,500		14,000		14,000	
				244.000					
Bureau de liaison du Me		ion dos iounos		211,000		183,400		158,000	
Programme d'études à c		-				60,000		60,000	
Gestion de l'information	environnementale (	de la CCE		81,000	901	76,000	00/	76,000	
				881,200	9%	943,400	8%	908,000	8
A DA AIRIICED ( E. C.)	7101								
ADMINISTRATION ET GE				0.400.5==		0.700.465		0.745.563	
Salaires, avantages socia	ux et perfectionnem	nent professionnel		3,420,000		3,700,100		3,745,500	
Charges d'exploitation	4		haa\	770,000		810,100		831,400	
		xploitation, fournitures de	pureau)			06=			
Soutien administratif ext			-i-di	195,000		207,000		207,000	
		vices bancaires, services j	riuiques)	102.000		72,000		72.000	
Réinstallation/Orientatio				183,800		73,000		73,000	
Bureau du directeur exé	uuf			65,000		65,000		65,000	
				4,633,800	46%	4,855,200	44%	4,921,900	44
Fonds de prévoyance						1,161,400	10%	805,100	7
DÉPENSES TOTALES				10,126,000	100%	11,250,000	100%	11,250,000	100
								77 760 000	100

## **APPENDICE I : Projets de coopération**

Surveillance des effets des épisodes de chaleur extrême sur la santé	14
Réduction de la pollution imputable au transport maritime	19
Amélioration des données d'inventaire des émissions de carbone noir attribuable combustion de biomasse à petite échelle	es à la 27
Mesure et atténuation de la perte et du gaspillage d'aliments	30
Améliorer l'efficacité énergétique industrielle grâce à la norme ISO 50001	35
Faciliter le commerce durable d'espèces visées par la CITES	41
Conservation des oiseaux de rivage avec la participation des citoyens	44
La science pour la conservation du monarque et des pollinisateurs	49
Renforcer la capacité d'adaptation des aires marines protégées	54
Trouver des solutions communautaires au problème des déchets marins	59

#### Projet : Surveillance des effets sur la santé des épisodes de chaleur extrême

- 1. Budget biennal: 600 000 \$CAN
- 2. Bref énoncé du besoin défini (incluant la situation actuelle), de l'objectif du projet et des résultats visés (d'ici juin 2019) : Les prévisions climatiques indiquent que les épisodes de chaleur extrême (ECE) vont gagner en fréquence et en gravité au cours des prochaines années en Amérique du Nord. Ces événements causent déjà un grand nombre de décès et de maladies, surtout parmi les populations vulnérables, et vont continuer à amplifier les risques pour la santé publique. Seuls quelques organismes responsables de la santé utilisent des données en temps réel sur la santé pour se préparer adéquatement et réagir aux ECE. Ce projet vise à combler cette lacune en aidant davantage de collectivités (p. ex., au Manitoba (Canada), dans l'État de Chihuaha (Mexique) et en Arizona (États-Unis)) à mettre en place des systèmes de surveillance syndromique en vue de surveiller les effets de la chaleur sur la santé, et en élaborant des outils fondés sur des données probantes pour identifier, prévenir et traiter les maladies liées à la chaleur au sein des populations les plus vulnérables. Le projet fournira des outils décisionnels essentiels aux professionnels de la santé et aux responsables de la gestion des urgences pour la détection anticipée des maladies liées à la chaleur, et pour une amélioration de la préparation aux ECE et des interventions connexes. Il s'appuie sur les résultats positifs des travaux entrepris dans le cadre du Plan opérationnel de la CCE pour 2015 et 2016 : établissement du premier système pilote de surveillance syndromique au Mexique; automatisation du système de l'État du Michigan; ajout de données sur la télémédecine au système d'Ottawa: élaboration d'un document d'orientation consacré à l'utilisation de systèmes de surveillance syndromique des ECE. En s'appuyant sur les enseignements et les conseils de ces collectivités, le projet permettra de créer et d'utiliser en Amérique du Nord plus de systèmes de surveillance syndromique ciblant de nouvelles collectivités pilotes, de promouvoir la sensibilisation et l'utilisation du document d'orientation, d'établir un cadre d'évaluation des systèmes de surveillance syndromique fondé sur des données probantes, et d'élaborer un cours en ligne qui répondra aux besoins des professionnels de la santé publique de toute l'Amérique du Nord en matière de surveillance des effets des ECE sur la santé.
- 3. Expliquez de quelle façon le projet peut avoir plus d'impact à l'échelle trinationale, et pourquoi la CCE offre le moyen le plus efficace d'entreprendre ces travaux :

Les risques pour la santé publique associés aux ECE constituent un problème transfrontalier, mais la capacité des organismes de santé publique à se préparer à ces événements, à les prévenir et à y réagir varie considérablement. Ce projet de la CCE favorise l'échange d'information, d'expertise et de ressources entre les trois pays, en vue de multiplier les efforts des organismes de santé publique visant à gérer l'impact des ECE, en protégeant les populations particulièrement vulnérables d'Amérique du Nord. Dans le cadre du Plan opérationnel pour 2015 et 2016, la collaboration scientifique entre organismes de santé publique et agences de l'environnement d'Amérique du Nord a permis de mettre sur pied la première communauté de pratique nord-américaine, qui avait pour objectif de mieux utiliser les données sur la météo/le climat et de mieux les intégrer aux systèmes de surveillance syndromique, afin d'obtenir des gains d'efficience et des résultats plus positifs au chapitre de la santé publique. Grâce à ce projet, l'extension de la surveillance syndromique à d'autres collectivités va s'appuyer sur ces efforts et maximiser les avantages issus des leçons apprises des collectivités pilotes.

4. Décrivez de quelle façon le projet pourrait exploiter ou promouvoir le lien entre les écosystèmes, la création d'emplois, les impacts selon le sexe et la création de revenus :

La chaleur extrême peut avoir des effets débilitants sur la santé, allant des maladies qui nécessitent une hospitalisation aux décès, en particulier parmi les populations vulnérables. Ces effets néfastes ont d'importantes répercussions économiques, dont l'absentéisme à l'école et au travail, la perte d'emploi et la baisse des revenus familiaux causée par l'hospitalisation ou le décès d'un membre de la famille. La réaction au stress causé par la chaleur dépend également du sexe de la personne. Les systèmes de surveillance syndromique peuvent détecter le risque associé à la chaleur extrême assez tôt pour protéger la vie et le mode de subsistance des personnes vulnérables. Ils peuvent également constituer une précieuse source d'information lors d'analyses visant à évaluer les impacts de la chaleur sur les femmes et les hommes, tout en tenant compte de leur situation socioéconomique et professionnelle.

5. Décrivez la façon dont le projet complète les autres travaux entrepris à l'échelle nationale ou internationale, ou évite les chevauchements :

Ce projet poursuit et intensifie les efforts déployés dans le cadre du Plan opérationnel pour 2015 et 2016 – un examen de la documentation portant sur l'utilisation des systèmes de surveillance syndromique avait révélé la nécessité de créer un système de surveillance syndromique de la chaleur en temps réel ou d'adapter les systèmes existants afin qu'ils détectent efficacement les cas de maladie et de décès liés à la chaleur, et permettent de prévenir et de traiter ces maladies. Les résultats produits par ce projet combleront cette lacune et viendront compléter les travaux entrepris par les autorités nord-américaines de santé publique, et par d'autres organisations nationales et internationales comme le *Council for State and Territorial Epidemiologists* (CSTE, Conseil des épidémiologistes des États et des territoires) et l'*International Society for Disease Surveillance* (ISDS, Société internationale pour la surveillance des maladies). Le projet complète les activités du Groupe de travail nord-américain sur les changements climatiques et la santé humaine, créé en vertu d'une entente entre Santé Canada, les *US Centers for Disease Control and Prevention* (CDC, centres pour le contrôle et la prévention des maladies) et la *Comisión Federal para la Protección contra Riesgos Sanitarios* (Cofepris, Commission fédérale pour la protection contre les risques sanitaires).

6. Décrivez les possibilités d'inclusion des connaissances écologiques traditionnelles (CET), le cas échéant, et la façon dont ces possibilités sont intégrées au projet :

Le projet permettra de collaborer avec les autorités autochtones de santé publique ou celles qui servent les collectivités autochtones, afin d'établir un système de surveillance syndromique pilote ou d'améliorer un système de surveillance syndromique existant. Cela créera la possibilité d'inclure les CET dans l'adaptation des messages sur les risques pour la santé imputables à la chaleur et de mieux sensibiliser les populations autochtones, en tenant compte de leur connaissance locale à propos du climat et de la culture.

7. Décrivez les possibilités de faire participer les jeunes, le cas échéant, et la façon dont ces possibilités sont intégrées au projet :

La participation des jeunes est essentielle pour aider les collectivités à atteindre les objectifs du projet. Par exemple, des étudiants en sciences de la santé et en médecine d'Hermosillo, au Mexique, ont participé directement à des activités de collecte de données dans des hôpitaux locaux, à l'appui du projet pilote de systèmes de surveillance syndromique de l'État de Sonora. Ce projet offrira des possibilités similaires aux étudiants de diverses disciplines dans les trois pays, et leur permettra de participer directement à l'analyse des données pertinentes sur la santé et l'environnement, ainsi qu'à l'élaboration d'un cadre d'évaluation. Le cours en ligne offrira une occasion unique de sensibiliser les travailleurs du système de santé, dont les médecins résidents et les professionnels de la santé publique, à propos des risques pour la santé imputables à la chaleur extrême, et de leur fournir des conseils techniques sur la façon de bien diagnostiquer, classifier, traiter et prévenir ces problèmes de santé.

- 8. Énumérez les cas de participation significative d'autres paliers de gouvernement/d'administration, de groupes autochtones, de collectivités locales, de spécialistes, de membres de la société civile et d'autres intervenants, le cas échéant :
  - Michigan Department of Public Health (ministère de la Santé publique du Michigan)
  - Ministère de la Santé du Manitoba
  - Ministère de la Santé de l'État de Sonora
  - Comisión Estatal para la Protección de Riesgos Sanitarios (Coesprison, Commission de protection contre les risques pour la santé) de l'État de Sonora
  - Ministère de la Santé de l'État de Chihuahua
  - Ministère de la Santé de l'État de Tamaulipas
  - Santé publique Ottawa
  - KFL&A Public Health
  - Santé publique Ontario
  - Institut national de santé publique du Québec
  - Arizona Department of Health (ministère de la Santé de l'Arizona)
  - Council for State and Territorial Epidemiologists
  - International Society for Disease Surveillance
- 9. Désignez, dans chaque pays, les membres des comités pertinents et leur organisme fédéral qui s'engagent à élaborer ce projet et à le mettre en œuvre s'il est approuvé :

Canada : Abderrahmane Yagouti, Santé Canada

Mexique : Matiana Ramírez et José Herrera, Cofepris, ministère de la Santé du Mexique

États-Unis: Shubhayu Saha, US Centers for Disease Control and Prevention

## 10. Énumérez les objectifs à viser et les activités à entreprendre pour obtenir des résultats mesurables :

Objectifs	Principales activités permettant d'atteindre les objectifs	Résultats mesurables
D'ici le 30 juin 2019, on mettra en place des systèmes de surveillance syndromique de la chaleur en temps réel ou on les améliorera dans d'autres	Activité 1 Désigner les nouvelles collectivités et/ou régions à risque en Amérique du Nord.	Quatre nouveaux(elles) organismes et/ou collectivités ont accepté d'élaborer un système de surveillance syndromique en se basant sur le document d'orientation et les conseils des collectivités pilotes choisies dans le cadre du Plan opérationnel pour 2015 et 2016 (Phase I).
régions/collectivités d'Amérique du Nord.	Activité 2 Élaborer, concevoir et mettre en place des systèmes de surveillance syndromique de la chaleur en temps réel, en s'inspirant des leçons apprises durant la phase I.	On utilise les systèmes de surveillance syndromique de la chaleur en temps réel, et on a davantage de capacité de surveillance des effets néfastes des ECE sur la santé et d'intervention connexe.
D'ici le 30 juin 2019, on élaborera un cadre d'évaluation, que les organismes pourront utiliser pour évaluer le rendement des systèmes de surveillance syndromique, dont les systèmes pilotes créés durant la phase I du projet.	Activité 1 Élaborer un cadre d'évaluation du rendement des systèmes de surveillance syndromique des ECE.	Les organismes responsables de la santé peuvent évaluer le rendement des systèmes de surveillance syndromique des ECE, et démontrer l'utilité de ceux-ci pour la détection des maladies liées à la chaleur.
	Activité 2  Recueillir et analyser les données pertinentes sur la santé et les populations dans les collectivités pilotes.	Les collectivités pilotes comprennent mieux les effets de la chaleur extrême sur la santé.
	Activité 3  Recueillir de l'information auprès des organismes de santé publique participant	Les leçons tirées de ces études de cas sont communiquées aux autres organismes de santé et aux collectivités, y compris aux

	au projet et l'analyser.	intervenants du milieu universitaire.
D'ici le 30 juin 2019, on élaborera un cours de formation interactive en ligne sur les systèmes de	Activité 1 Élaborer le contenu du cours en ligne.	Les professionnels de la santé publique et les cliniciens ont accès à des données probantes sur l'utilisation des systèmes de surveillance syndromique des ECE.
surveillance syndromique, destiné aux professionnels de la santé et aux cliniciens.	Activité 2 Concevoir la structure du cours en ligne.	Les professionnels de la santé publique et les cliniciens ont accès à une plateforme de formation sur ces systèmes facile à utiliser.
	Activité 3 Confier le cours en ligne à un tiers (p. ex., une université ou une ONG).	Les professionnels de la santé publique et les cliniciens sont mieux formés pour l'utilisation de ces systèmes.
	Activité 4  Promouvoir le cours en ligne auprès des spécialistes de la santé publique.	Les spécialistes de la santé publique d'Amérique du Nord connaissent l'existence du cours en ligne.
	Activité 5 Organiser un atelier final afin de présenter les produits livrables définitifs associés au projet.	L'information recueillie et les leçons apprises grâce à ce projet sont accessibles aux principaux spécialistes de la santé publique.

#### Projet : Réduction de la pollution imputable au transport maritime

1. Budget biennal : 440 000 \$CAN

- 2. Bref énoncé du besoin défini (incluant la situation actuelle), de l'objectif du projet et des résultats visés (d'ici juin 2019) : Le transport maritime de passagers, de marchandises et de matériaux au Canada, au Mexique et aux États-Unis, ainsi que le commerce avec d'autres partenaires commerciaux à l'échelle mondiale, favorise la croissance de l'économie nord-américaine, la création d'emplois et l'amélioration du niveau de vie. Malheureusement, les émissions imputables au transport maritime ont un impact important sur la qualité de l'air, le climat, l'environnement et les écosystèmes, ainsi que sur la santé humaine dans les villes portuaires, sur le continent et le long des corridors de transport. Dans le cadre de ce projet, on considère que le transport maritime inclut les navires, l'infrastructure et les opérations portuaires, les camions et le transport ferroviaire. Les États-Unis, le Canada et le Mexique ont évalué les émissions et leur impact sur l'environnement, la santé et l'économie. Les modèles établis et les analyses effectuées démontrent que les avantages globaux (santé, économie, productivité et environnement) compensent largement les coûts de l'atténuation des émissions dans ce secteur, et aident les États/provinces/collectivités locales et d'autres secteurs industriels à relever le défi qui consiste à atteindre des objectifs de qualité de l'air. Les États-Unis et le Canada ont adopté des stratégies et des pratiques peu coûteuses visant à atténuer les émissions imputables aux navires, grâce à la création des zones de contrôle des émissions (ZCE) en Amérique du Nord, et à des politiques, pratiques et technologies complémentaires mises en place dans les ports en vue de réduire davantage les émissions liées au transport des marchandises. Le Mexique est également en train de s'attaquer au problème de ces émissions. La collaboration des participants à ce projet vise plusieurs objectifs:
  - a. Adopter une approche nord-américaine cohérente de la réduction des émissions de polluants atmosphériques (comme le SO<sub>x</sub>, les NO<sub>x</sub>, les particules et les gaz à effet de serre) provenant des navires, grâce à la création d'une ZCE mexicaine et au renforcement des capacités d'observation et d'application du Mexique exigées par l'annexe VI de la MARPOL et par les ZCE, en vue d'obtenir les résultats souhaités au chapitre de la réduction des émissions. Cet objectif s'appuie sur les travaux entrepris dans le cadre des projets des plans opérationnels de la CCE pour 2014 et 2015 et pour 2015 et 2016, qui démontrent les avantages de la création d'une ZCE au Mexique pour l'environnement, la santé et les coûts, et les avantages de l'augmentation des capacités d'observation et d'application de la loi pour l'obtention de résultats et une application uniforme de la loi en Amérique du Nord.
  - b. S'appuyer sur les actuelles activités d'écologisation des ports américains, canadiens et mexicains, et sur l'échange de connaissances, d'expérience et d'expertise entre les ports, sur les autorités chargées de l'environnement, du transport et des opérations maritimes, et sur d'autres intervenants pour faciliter l'adoption uniforme/coordonnée de pratiques exemplaires environnementales dans le secteur du transport de marchandises. Cet objectif s'appuie sur les efforts en cours en Amérique du Nord qui visent à s'attaquer aux sources de pollution et à générer des avantages pour la qualité de l'air et de l'eau, et pour le climat, la protection de l'environnement et des écosystèmes et la santé des collectivités. Ces efforts visent par ailleurs à

exploiter les actuels réseaux de spécialistes, comme *Pacific Ports Clean Air Collaborative* (Collectif pour la qualité de l'air dans les ports du Pacifique), la *Green Ports and Vessels Initiative* (GPVI, Initiative d'écologisation des navires et des ports) lancée par les États-Unis et la Chine, et d'autres réseaux, s'il y a lieu.

Ces objectifs font à la fois la promotion d'une meilleure protection de l'environnement et d'une meilleure compétitivité à l'échelle régionale, en offrant plus de certitude et en établissant des règles du jeu équitables dans le secteur nord-américain du transport de marchandises, alors que le Canada, le Mexique et les États-Unis uniformiseront davantage l'application des normes et de la loi, les pratiques exemplaires et les technologies qui sont similaires aux normes et aux pratiques internationales déjà en place, ou vont dans le sens de ces normes et pratiques.

#### Extrants:

- 2017-2018 Renforcer l'actuel réseau d'entités participant à la mise en place des ZCE/au respect de ces zones, et l'étendre aux intervenants nord-, afin d'échanger et de mettre en œuvre des pratiques exemplaires visant à réduire les émissions et la pollution imputable aux ports et aux navires. Exploiter les autres réseaux d'intervenants et associations qui mènent actuellement des travaux similaires et pertinents, comme Pacific Ports Clean Air Collaborative (PPCAC), Green Marine, la GPVI), les réunions consacrées à la réglementation du soufre organisées par le Canada, l'Association internationale des ports (AIP) et d'autres, afin d'optimiser le renforcement des capacités et les résultats obtenus. Voici certains des intervenants et des décideurs clés potentiels :
  - gouvernements nationaux/administrations locales environnement, transports, autorités portuaires, garde côtière/organismes de la marine;
  - o industrie transporteurs, expéditeurs, services environnementaux, fournisseurs de technologie/d'équipement, spécialistes de la fourniture de carburant/des tests de qualité;
  - o milieux universitaires, ONG et collectivités.
- Ateliers et mesures à venir en 2018 et 2019
  - o Terminer les travaux liés à la proposition de ZCE mexicaine, destinée à l'Organisation maritime internationale.
  - o Échanger des pratiques exemplaires et renforcer les capacités dans les domaines suivants :
    - mise en œuvre, observation et application de l'annexe VI de la MARPOL et des normes applicables à la ZCE;
    - coordination entre les États-Unis, le Canada et le Mexique pour l'application de l'annexe VI de la MARPOL et des normes applicables à la ZCE, à l'appui d'une industrie qui réclame une application uniforme et systématique, qui garantira des règles de concurrence équitables;
    - technologie, opérations, incitatifs, carburants, gains d'efficience visant à réduire la consommation d'énergie, coûts, émissions et pollution de l'air/de l'eau par l'équipement terrestre, les camions, les trains et les navires, et réduction des effets du secteur sur l'environnement, les écosystèmes et la santé humaine;
    - surveillance et modélisation de la qualité de l'air, mesure des résultats et échange d'expériences entre les États-Unis, le Canada et le Mexique.

#### Objectifs à court, moyen et long terme

- 2017 Adhésion prévue du Mexique à l'annexe VI de la MARPOL
- 2019 Présentation à l'OMI de la proposition mexicaine de désignation de ZCE
- 2020-2021 Entrée en vigueur et mise en place de la ZCE mexicaine/application des règles connexes
- 2020-2021 Réseau cohérent de ZCE en Amérique du Nord
- 2018 et au-delà Adoption/élargissement des pratiques liées aux ports et aux navires visant à améliorer l'efficience et à atténuer les émissions, la pollution et les effets sur la santé humaine et l'environnement

#### Impacts postérieurs au projet

- Estimation de la réduction des émissions provenant des navires présents dans les eaux mexicaines grâce à la création de la ZCE : 80 % pour les oxydes d'azote [NO<sub>X</sub>], pus de 90 % pour les oxydes de soufre [SO<sub>X</sub>] et plus de 80 % pour les particules.
- Réduction des émissions imputables aux activités portuaires (équipement de manutention des cargaisons, énergie, camionnage sur de longues distances, transport routier et ferroviaire) et aux navires.
- Promotion/assurance de la conformité et amélioration de la qualité de l'air et de l'environnement dans les collectivités portuaires et les régions côtières du Mexique, des États-Unis et du Canada, et soutien de la croissance économique et de l'expansion des ports nord-américains et de l'industrie dans les collectivités portuaires.

# 3. Expliquez de quelle façon le projet peut avoir plus d'impact à l'échelle trinationale, et pourquoi la CCE offre le moyen le plus efficace d'entreprendre ces travaux :

Ce projet crée une tribune nord-américaine axée sur la collaboration et la coordination, en vue de réduire la pollution et d'améliorer la compétitivité du transport des marchandises entre les États-Unis, le Canada et le Mexique, et du commerce avec les partenaires commerciaux à l'échelle planétaire. Les marchandises et les matériaux dont on fait le commerce sont transportés grâce à un réseau mondial interconnecté composé de ports, de navires, de trains et de camions. Même si ce commerce favorise la croissance économique, la création d'emplois et l'amélioration du niveau de vie, les émissions résultant du transport des marchandises ont un impact sur l'environnement et la santé humaine dans les villes portuaires, et assez loin à l'intérieur des terres. Parce que les navires, les trains et les camions transportent des marchandises entre le Canada, le Mexique et les États-Unis, mais aussi entre ces trois pays et leurs partenaires commerciaux dans le reste du monde, ce projet vise à réduire la pollution et à promouvoir la compétitivité grâce à deux activités principales :

- s'appuyer sur les travaux passés de la CCE qui portaient sur les émissions imputables au transport maritime (plans opérationnels pour 2014 et 2015 et pour 2015 et 2016), afin d'aider le Mexique à créer, proposer à l'OMI et mettre en place une ZCE similaire à la ZCE canado-américaine;

- échanger des connaissances et de l'expérience, et faciliter la coordination et l'harmonisation des efforts que déploient en ce moment le Canada, les États-Unis et le Mexique pour réduire les émissions et la pollution imputables aux activités de soutien aux expéditions portuaires et à d'autres sources non visées par les ZCE.

Cette approche coordonnée de la CCE doit permettre de générer des avantages sur le plan de l'environnement et de la compétitivité, pour les raisons suivantes :

- L'industrie du transport de fret, et particulièrement du transport maritime, connaît des problèmes économiques, et doit satisfaire à tout un ensemble d'exigences dans les ports d'escale de tous les continents. Grâce à ce projet, les États-Unis, le Canada et le Mexique pourront offrir aux professionnels du transport maritime une approche réglementaire uniforme garantie par les ZCE canado-américaine et mexicaine. La mise en œuvre et l'application des règles visant à réduire les émissions créeront au sein de ce secteur un climat offrant plus de cohérence et de certitude et propice à la compétitivité.
- Les ports sont des plaques tournantes et jouent un rôle important dans la lutte contre les émissions provenant de tous les modes de transport, et contre leurs effets sur les collectivités. En échangeant des pratiques exemplaires à l'échelle de l'Amérique du Nord, on facilitera la mise en œuvre d'initiatives coordonnées visant à attirer les navires qui consomment le moins/rejettent moins d'émissions, à imposer des règles environnementales plus uniformes au transport maritime, ferroviaire et routier (p. ex., alimentation à quai, incitatifs à la réduction de la vitesse des navires ou à l'adoption de certains types de moteurs) et à réduire les émissions et leurs impacts sur les collectivités.

Parce que les États-Unis, le Canada et le Mexique font également du commerce avec d'autres pays de la planète qui ont adopté ou sont en train d'adopter des pratiques exemplaires visant leurs navires et leurs ports (ZCE, politiques, incitatifs, technologies), ce projet cherche aussi à tirer parti d'efforts similaires déployés par les principaux partenaires commerciaux et dans le cadre d'initiatives connexes, comme Pacific Ports Clean Air Collaborative (PPCAC), Green Marine et la GPVI sino-américaine, afin de faire du réseautage et de partager les expériences relatives à ces pratiques, technologies et normes uniformes ou complémentaires. PPCAC regroupe des intervenants (ports, agences environnementales et maritimes, industrie, ONG, collectivités, milieux universitaires et associations internationales). Ce réseau a été créé en 2006 par les ports de Los Angeles et de Shanghai, l'US Environmental Protection Agency (EPA, Agence de protection de l'environnement) et l'US Maritime Administration (Administration maritime des États-Unis) en vue de créer une concertation à propos des défis, des pratiques exemplaires et des solutions/leçons apprises lors de l'examen des problèmes de qualité de l'air et d'effets sur la santé dans les villes et les ports situés en bordure du Pacifique. La GPVI sino-américaine est une initiative intergouvernementale qui doit permettre à ces deux importants partenaires commerciaux de s'attaquer aux émissions imputables aux ports et aux navires. Parce que le secteur du transport de marchandises regroupe une grande diversité d'intervenants (autorités environnementales et maritimes, ports, transporteurs, fournisseurs de carburant, propriétaires du fret, spécialistes, collectivités et autres), la collaboration du Canada, des États-Unis et du Mexique dans le cadre de la CCE, et avec les responsables d'autres initiatives. s'appuie sur d'autres ressources et favorise la durabilité du transport de marchandises à l'échelle nord-américaine et du commerce avec d'autres partenaires. Cette collaboration est censée se faire dans le cadre de séances ou d'atelier parallèles ou conjoints.

# 4. Décrivez de quelle façon le projet pourrait exploiter ou promouvoir le lien entre les écosystèmes, la création d'emplois, les impacts selon le sexe et la création de revenus :

Environ 90 % des marchandises échangées à l'échelle mondiale sont transportées par bateau. On prévoit que le commerce maritime international va afficher une croissance d'environ 25 % d'ici 2025<sup>2</sup>. Pour multiplier les opérations en vue de gérer cette croissance, la plupart des ports doivent minimiser leurs impacts sur la qualité de l'air — pour satisfaire aux normes locales et nationales en la matière — et protéger l'environnement et la santé des collectivités implantées près des ports. Les gouvernements nationaux doivent réduire les émissions issues du transport maritime afin de protéger les citoyens de leurs collectivités contre les effets des émissions des navires sur la santé humaine. Les collectivités portuaires sont généralement leurs partenaires, et fournissent une forte proportion de la main-d'œuvre des ports, mais elles subissent aussi les effets des opérations portuaires sur l'environnement et la santé. Ce projet vise à aider les ports nord-américains et l'industrie du transport maritime à atteindre l'objectif visé de croissance des échanges de façon durable, en préconisant des pratiques exemplaires destinées à réduire les effets sur l'environnement, les écosystèmes et la santé humaine, tout en augmentant le volume des expéditions maritimes. On estime que la création de la ZCE mexicaine va réduire les émissions d'oxydes d'azote (NO<sub>x</sub>) de 80 %, les émissions d'oxyde de soufre (SO<sub>x</sub>) de plus de 90 % et les émissions de particules de plus de 80 %. Ces réductions amélioreront la qualité de l'air ambiant et atténueront les effets néfastes sur la qualité de l'environnement et la santé humaine (on prévoit notamment que 35 000 vies seraient sauvées annuellement d'ici 2030). Aux États-Unis, la ZCE fera économiser au système de santé 190 milliards de dollars US par an d'ici 2030 (alors qu'elle coûte 4.5 milliards). Au Mexique, on estime que la ZCE fera économiser 58 milliards de dollars US par an au système de santé (alors qu'elle coûte 4,8 milliards). En plus des réductions associées à l'instauration de la ZCE, l'actuel programme mexicain d'écologisation des ports a permis aux ports mexicains d'Ensenada (Baja California) et de Lázaro Cárdenas (Michoacán) d'obtenir la désignation de « port vert », attribuée par l'organisation européenne des ports maritimes. On prévoit que le transport de fret international transitant par Ensenada va quadrupler d'ici 2050, et le potentiel de création d'emplois, mais aussi d'augmentation des émissions, a poussé le Mexique à gérer de façon proactive les activités du port. Le développement futur du programme mexicain d'écologisation des ports va permettre de contrôler l'augmentation potentielle des émissions, mais aussi de créer des emplois et de générer des revenus, tout en tenant compte des impacts sur l'environnement.

La suppression des effets néfastes sur la santé humaine grâce à la réduction des impacts sur transport maritime/des émissions des ports et des navires sur la qualité de l'air améliorerait la productivité en réduisant l'absentéisme au travail et à l'école, mais aussi les coûts pour le système de santé. La baisse des émissions imputables aux ports et aux navires améliorerait aussi les caractéristiques des écosystèmes (p. ex., les récifs coralliens), atténuerait le fardeau imposé par la mauvaise qualité de l'air aux collectivités à faible revenu, aux femmes enceintes et aux personnes ayant des problèmes de santé, créerait des emplois et des

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Chambre internationale de la marine marchande; http://www.ics-shipping.org/shipping-facts/shipping-and-world-trade/predicted-increases-in-world-seaborne-trade-gdp-and-population

possibilités de production de revenus (liées, par exemple, aux services aux navires, au tourisme, à l'entrée potentielle du Mexique sur le marché des carburants marins conformes aux normes), et appuierait les efforts d'autres pays visant à améliorer la qualité de l'air.

5. Décrivez la façon dont le projet complète les autres travaux entrepris à l'échelle nationale ou internationale, ou évite les chevauchements :

Ce projet est le seul projet trilatéral préconisant la coordination des pratiques exemplaires de transport durable de marchandises entre les Canada, le Mexique et les États-Unis. Il vise également à tirer parti des autres efforts déployés, le cas échéant, par exemple dans le cadre de Pacific Ports Clean Air Collaborative, de la GPVI sino-américaine et des travaux pertinents d'ONG et d'associations (comme l'Association internationale des ports et l'American Association of Port Authorities, entre autres). La coordination des activités d'écologisation des ports au Mexique, aux États-Unis et au Canada facilite l'harmonisation des pratiques (s'il y a lieu) afin d'obtenir des résultats en Amérique du Nord.

- 6. Décrivez les possibilités d'inclusion des connaissances écologiques traditionnelles (CET), le cas échéant, et la façon dont ces possibilités sont intégrées au projet :
  - Il se peut que les volets de ce projet axés sur les ports permettent de définir des possibilités de faire appel aux CET.
- 7. Décrivez les possibilités de faire participer les jeunes, le cas échéant, et la façon dont ces possibilités sont intégrées au projet :
  - Certains ports nord-américains s'associent déjà aux collectivités, et pourraient servir de modèles pour la participation des collectivités/des jeunes aux activités d'éducation et de sensibilisation.
- 8. Énumérez les cas de participation significative d'autres paliers de gouvernement/d'administration, de groupes autochtones, de collectivités locales, de spécialistes, de membres de la société civile et d'autres intervenants, le cas échéant :

Le projet va mobiliser des décideurs et des intervenants : gouvernements nationaux/provinciaux/étatiques, ports, membres de l'industrie et collectivités des États-Unis, du Mexique.

# 9. Désignez, dans chaque pays, les membres des comités pertinents et leur organisme fédéral qui s'engagent à élaborer ce projet et à le mettre en œuvre s'il est approuvé :

Mexique	États-Unis	Canada
Responsable : Salomón Díaz, Semarnat;	Responsable : Luis Troche, EPA	Responsable : Naomi Katsumi, Transports Canada
Valeria Muriel Dosal, SCT (à conf.)	Angela Bandemehr, EPA	Ports canaiensCanadian Ports
	Brian Muehling, EPA	
Profepa (à conf.)	John Sedlak, USCG (à conf.)	À conf.
	Lisa Wunder, Port de Los Angeles (à conf.)	

## 10. Énumérez les objectifs à viser et les activités à entreprendre pour obtenir des résultats mesurables :

Objectifs	Principales activités permettant d'atteindre les objectifs	Résultats mesurables
Établir un réseau continental de zones de contrôle des émissions en Amérique du Nord (dans l'attente de l'adhésion du Mexique à l'annexe VI de la MARPOL).	Activité 1 Le Mexique propose à l'OMI la désignation de la ZCE.	<ul> <li>Approbation de la proposition de ZCE par l'OMI dans une résolution MEPC.73</li> <li>Création de la ZCE mexicaine</li> <li>Entrée en vigueur de la ZCE mexicaine d'ici 2020</li> </ul>
Coordonner les pratiques exemplaires visant à réduire les émissions polluantes et à générer des avantages pour la qualité de l'air, la santé des collectivités, la qualité de	Activité 2 Échange de pratiques exemplaires en matière d'écologisation des ports et des navires	Amélioration des capacités, des efforts de coordination et des activités d'observation au Mexique, au Canada et aux États-Unis dans les domaines suivants :  Politiques Technologies Opérations

Objectifs	Principales activités permettant d'atteindre les objectifs	Résultats mesurables
l'environnement, les écosystèmes et le climat en Amérique du Nord.		<ul> <li>Incitatifs</li> <li>Carburants</li> <li>Gains d'efficience</li> <li>Mise en œuvre et application de l'annexe VI de la MARPOL, et mise en place des ZCE</li> </ul>

Projet : Amélioration des données d'inventaire des émissions de carbone noir attribuables à la combustion de biomasse à petite échelle

1. Budget biennal : 625 000 \$CAN

- 2. Bref énoncé du besoin défini (incluant la situation actuelle), de l'objectif du projet et des résultats visés (d'ici juin 2019):

  La quantification des émissions est essentielle à l'élaboration d'initiatives de réduction des émissions pour faciliter l'atteinte des cibles en matière de qualité de l'air et appuyer les mesures d'atténuation des changements climatiques. Le carbone noir (suie) est un important polluant et contaminant atmosphérique, et différentes méthodes d'estimation des émissions sont utilisées en Amérique du Nord et ailleurs dans le monde. La combustion de biomasse est une source significative de carbone noir, mais cette source est moins bien caractérisée que d'autres. Ce projet permettrait de créer et d'utiliser un questionnaire nord-américain visant la collecte de données sur l'utilisation résidentielle et d'autres utilisations à petite échelle (autres que pour le chauffage) de bois ou d'autre biomasse, y compris les déchets agricoles. Cela comprend le dénombrement des appareils à l'échelon local, ainsi que les profils et quantités de bois/biomasse brûlés), pour favoriser l'amélioration des estimations des émissions de PM<sub>2,5</sub> (particules) et de carbone noir en Amérique du Nord. L'objectif du projet consiste à utiliser les données recueillies grâce au questionnaire pour préciser les estimations des inventaires d'émissions provenant de la combustion de biomasse à petite échelle. Ces données seraient intégrées à l'élaboration d'inventaires nationaux d'émissions dans les trois pays et serviraient à l'élaboration de politiques qui permettront d'améliorer les résultats sur les plans de la santé et de l'environnement.
- 3. Expliquez de quelle façon le projet peut avoir plus d'impact à l'échelle trinationale, et pourquoi la CCE offre le moyen le plus efficace d'entreprendre ces travaux :

Ce projet répond à une des principales recommandations du rapport produit par la CCE en 2015 et intitulé *Lignes directrices* relatives à l'évaluation des émissions de carbone noir en Amérique du Nord : Méthodes recommandées, à savoir mener des recherches visant l'amélioration des données sur les sources de combustion résidentielle et d'autres utilisations à petite échelle de bois/biomasse, incluant par des sondages sur l'utilisation de ces combustibles, en remplacement des statistiques actuelles. La collaboration trinationale permettra aux spécialistes de chaque pays de faire partager leurs points de vue, de communiquer de l'information sur les travaux existants dans le domaine, et de contribuer à l'élaboration d'un questionnaire plus fiable et adaptable, permettant de recueillir des données sur une vaste gamme d'appareils et de pratiques de combustion de la biomasse, et ce plus efficacement que tout autre questionnaire utilisé actuellement dans l'un ou l'autre des trois pays.

4. Décrivez de quelle façon le projet pourrait exploiter ou promouvoir le lien entre les écosystèmes, la création d'emplois, les impacts selon le sexe et la création de revenus :

Le questionnaire pourrait inclure des questions sur les aspects sociaux de la combustion résidentielle et d'autres utilisations à petite échelle de biomasse (p. ex., dans les fermes, les installations de production de sirop d'érable, les hôpitaux, pour des rites culturels/cérémoniaux). Par exemple, il pourrait être bon de savoir si certaines collectivités dépendent du bois et si cela a un

impact disproportionné sur la santé des femmes dans ces collectivités, de même qu'un impact sur la croissance économique des collectivités. Ces données n'auraient pas d'impact direct sur l'établissement d'un inventaire, mais l'information sur les émissions pourrait être utile à l'élaboration de politiques sur la santé publique et le développement économique.

5. Décrivez la façon dont le projet complète les autres travaux entrepris à l'échelle nationale ou internationale, ou évite les chevauchements :

Ces travaux complètent les efforts en cours visant l'amélioration des inventaires d'émissions de PM<sub>2,5</sub> et de CN. Des outils utilisés par les trois pays pourraient servir de point de départ à la détermination des variables d'entrée nécessaires à l'établissement d'un inventaire fiable de la combustion résidentielle de bois/biomasse. Le résultat des activités menées par le Canada dans le but d'améliorer un questionnaire existant destiné aux ménages en y ajoutant des questions sur l'utilisation de biomasse à des fins de chauffage, sera utile à l'élaboration du questionnaire. Les trois pays nord-américains pourront adapter les questions en fonction de leurs besoins. Outre la combustion résidentielle de biomasse, le questionnaire pourrait inclure d'autres sources de combustion à petite échelle, selon le cas pour chaque pays, comme les utilisations agricoles, institutionnelles et commerciales de petite envergure. La combustion d'une grande quantité de biomasse par des services publics d'électricité ne serait pas incluse, puisque l'information sur ces sources est facilement accessible en Amérique du Nord. Les données recueillies dans le cadre de ce projet fourniront par ailleurs de l'information aux trois pays sur les secteurs où on pourrait améliorer l'élaboration de facteurs d'émissions de carbone noir en lien avec la combustion résidentielle et d'autres utilisations à petite échelle de biomasse. Ce projet va également dans le sens d'une recommandation du groupe d'experts sur le méthane et le carbone noir du Conseil de l'Arctique concernant l'inclusion de plus d'information sur la combustion résidentielle de bois dans les inventaires des États de l'Arctique (rapport qui n'a pas encore été rendu public).

- 6. Décrivez les possibilités d'inclusion des connaissances écologiques traditionnelles (CET), le cas échéant, et la façon dont ces possibilités sont intégrées au projet :
  - Les CET et, plus précisément, la connaissance des types de biomasse utilisés dans les pratiques culturelles pourraient servir à la création d'un questionnaire sur la combustion résidentielle et d'autres utilisations de biomasse à petite échelle.
- 7. Décrivez les possibilités de faire participer les jeunes, le cas échéant, et la façon dont ces possibilités sont intégrées au projet :
  - La collecte de données en personne et au moyen de sondages téléphoniques utilisée pour certains volets du projet permettra de mettre à contribution des étudiants universitaires.
- 8. Énumérez les cas de participation significative d'autres paliers de gouvernement/d'administration, de groupes autochtones, de collectivités locales, de spécialistes, de membres de la société civile et d'autres intervenants, le cas échéant :
  - Dans chaque pays, les groupes étatiques, locaux et autochtones fourniront et réviseront l'information recueillie au moyen du questionnaire. Ce projet est particulièrement pertinent pour les petites collectivités (échelon local/municipal), mais il viendra

également compléter/soutenir les mesures nationales (p. ex., un questionnaire en cours d'élaboration au Canada; l'outil de l'EPA sur l'utilisation résidentielle de bois. L'EPA communique avec ces agences sur une base mensuelle).

# 9. Désignez, dans chaque pays, les membres des comités pertinents et leur organisme fédéral qui s'engagent à élaborer ce projet et à le mettre en œuvre s'il est approuvé :

Canada: David Backstrom; Mathilde Brodeur (Environnement et Changement climatique Canada - ECCC)

Mexique: Rafael Martínez Blanco, Diana Guzmán Torres, Ana Patricia Martínez, Daniel López Vicuña (Secretaría de Medio Ambiente y Recursos Naturales – Semarnat, ministère de l'Environnement et des Ressources naturelles); Abraham Ortínez Álvarez, Iris Jiménez Castillo (Instituto Nacional de Ecología y Cambio Climatico – INECC, Institut national de l'écologie et des changements climatiques)

États-Unis : Rich Mason, Amanda Curry Brown (*US Environmental Protection Agency Office of Air Quality Planning and Standards* – Bureau de la planification et des normes en matière de qualité de l'air de l'Agence de protection environnementale)

#### 10. Énumérez les objectifs à viser et les activités à mener pour obtenir des résultats mesurables :

Objectifs	Principales activités permettant d'atteindre les objectifs	Résultats mesurables
D'ici le 30 juin 2019, améliorer l'exactitude des inventaires sur les émissions de carbone noir et de PM <sub>2,5</sub>	Activité 1 Rédiger le questionnaire trilatéral sur la combustion à petite échelle de biomasse	Le questionnaire est rédigé et les questions sont formulées de manière à recueillir de l'information locale pertinente sur la combustion de biomasse à petite échelle.
attribuables à la combustion à petite échelle de biocombustibles.	Activité 2 Utiliser le questionnaire	Détermination du nombre de régions géographiques à inclure dans le sondage.
		Détermination du nombre de questionnaires remplis par région géographique.
	Activité 3 Analyser les résultats du questionnaire et les intégrer aux inventaires	Inventaire terminé.

Projet : Mesure et atténuation de la perte et du gaspillage d'aliments

1. Budget biennal: 850 000 \$CAN

- 2. Bref énoncé du besoin défini (incluant la situation actuelle), de l'objectif du projet et des résultats visés (d'ici juin 2019) : Ce projet s'appuie sur les résultats de travaux de recherche fondamentale menés lors de la première phase des travaux entrepris dans le cadre des projets de la CCE liés à la réduction et à la récupération des déchets alimentaires, ainsi qu'à la transformation et au réacheminement des déchets organiques (dans le cadre du Plan opérationnel de la CCE pour 2015 et 2016)<sup>3</sup>. Ces travaux ont mis en évidence le manque de connaissances et des possibilités pour les trois pays de tirer parti d'une approche régionale harmonisée permettant de mesurer la perte et le gaspillage d'aliments, et de définir des programmes d'éducation à l'intention des jeunes. Ce projet vise les objectifs suivants :
  - i) Améliorer la mesure de la perte et du gaspillage d'aliments (PGA)<sup>4</sup> dans l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement alimentaire, ce qui inclut des méthodes visant à établir un lien entre, d'une part, la perte des aliments et la prévention du gaspillage, la récupération et le recyclage et, d'autre part, les impacts environnementaux et socioéconomiques connexes.
  - ii) Expliquer dans des communications les mesures et les activités concrètes que les établissements, les organisations et les gouvernements peuvent prendre/entreprendre pour prévenir la perte et le gaspillage d'aliments, et récupérer et recycler les déchets alimentaires dans certains segments de la chaîne d'approvisionnement alimentaire.
  - iii) Inciter les jeunes à faire de la sensibilisation à l'école et à la maison à propos des possibilités de prévention de la perte/du gaspillage, de récupération et de recyclage, et des méthodes connexes, et leur donner les moyens d'agir pour réduire le gaspillage d'aliments.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Projets antérieurs de la CCE : 1) Atelier nord-américain sur la réduction et la récupération des déchets alimentaires; 2) Initiative sur le réacheminement et le traitement des déchets organiques en Amérique du Nord. Ces projets visaient séparément les niveaux supérieurs (prévention du gaspillage alimentaire et récupération pour la consommation humaine ou les aliments pour animaux) et les niveaux inférieurs (recyclage des aliments — p. ex, digestion anaérobie et compostage) de la *Food Recovery Hierarchy* (hiérarchie de récupération des aliments) (<<u>www.epa.gov/sustainable-management-food/food-recovery-hierarchy</u>>). Notez que ce nouveau projet s'attaquera en même temps à la prévention du gaspillage alimentaire et à la récupération/au recyclage.

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Aliments perdus : toutes les parties comestibles et non comestibles des aliments qui sont retirées de la chaîne d'approvisionnement alimentaire en vue d'être récupérées, recyclées ou éliminées. Aliments gaspillés : on qualifie de gaspillage alimentaire les pertes imputables aux détaillants, aux services alimentaires et aux consommateurs, afin de tenir compte des comportements observés.

3. Expliquez de quelle façon le projet peut avoir plus d'impact à l'échelle trinationale, et pourquoi la CCE offre le moyen le plus efficace d'entreprendre ces travaux :

Les travaux antérieurs liés au gaspillage alimentaire, entrepris dans le cadre du Plan opérationnel de la CCE pour 2015 et 2016, ont déjà démontré la valeur de la coopération trinationale dans ce domaine, en renforçant la visibilité de ces travaux à l'échelle nationale et en améliorant la capacité à mobiliser des spécialistes d'Amérique du Nord et d'autres pays, ce qui représente une valeur ajoutée pour les Parties à la CCE. Cette coopération permet d'exploiter les ressources, d'élargir la portée de l'expérience, de créer plus de possibilités sur les marchés pour les solutions technologiques et de faire profiter un plus vaste public des résultats obtenus par la CCE.

4. Décrivez de quelle façon le projet pourrait exploiter ou promouvoir le lien entre les écosystèmes, la création d'emplois, les impacts selon le sexe et la création de revenus :

Ces travaux conviennent parfaitement pour faire la promotion et exploiter l'interaction positive et mutuellement bénéfique entre les avantages économiques, environnementaux et sociaux associés à la prévention du gaspillage alimentaire (p. ex., atténuation des impacts environnementaux liés à l'utilisation inefficace des ressources économiques, humaines et naturelles dans l'ensemble de la chaîne alimentaire), programmes de récupération (p. ex., dons visant à offrir une sécurité alimentaire aux collectivités défavorisées) et programmes de recyclage (p. ex., atténuation des émissions de GES grâce à la réduction du volume de déchets organiques envoyés en site d'enfouissement). Un nombre croissant d'analyses démontre clairement l'existence de cet ensemble complexe d'avantages interconnectés. Ce projet préconise des gains d'efficience et la réduction du gaspillage dans l'ensemble de la chaîne de production alimentaire, en favorisant des systèmes alimentaires plus durables qui génèrent des avantages sociaux, économiques et environnementaux, y compris des possibilités pour les petites et moyennes entreprises.

5. Décrivez la façon dont le projet complète les autres travaux entrepris à l'échelle nationale ou internationale, ou évite les chevauchements :

Le groupe d'experts de la mesure fait appel à des spécialistes nationaux et internationaux de premier plan pour définir des synergies et éviter les chevauchements; il élaborera des directives de concert avec les secteurs ciblés, et insistera sur la sensibilisation des jeunes, en mobilisant les réseaux et les leaders existants.

6. Décrivez les possibilités d'inclusion des connaissances écologiques traditionnelles (CET), le cas échéant, et la façon dont ces possibilités sont intégrées au projet :

Le projet incite les communautés autochtones et locales à participer à l'évaluation de la mesure du gaspillage d'aliments et à l'élaboration d'un ou de plusieurs guides pratiques pouvant servir à mesurer la PGA (incluant la façon d'établir un lien entre les extrants et les impacts environnementaux et socioéconomiques connexes). Le projet vise également les jeunes de collectivités urbaines, locales et autochtones, pour les sensibiliser aux questions liées à la PGA en créant des outils et des ressources d'apprentissage qui favoriseront la prévention du gaspillage ainsi que la récupération et le recyclage des déchets alimentaires.

7. Décrivez les possibilités de faire participer les jeunes, le cas échéant, et la façon dont ces possibilités sont intégrées au projet :

L'activité 2 du projet prévoit l'élaboration d'outils et de ressources d'apprentissage visant à aider les jeunes à comprendre et à leur donner le pouvoir d'agir pour prévenir le gaspillage d'aliments et récupérer/recycler les déchets alimentaires à la maison, à l'école et dans leur collectivité (voir la description complète dans le tableau ci-dessus).

8. Énumérez les cas de participation significative d'autres paliers de gouvernement/d'administration, de groupes autochtones, de collectivités locales, de spécialistes, de membres de la société civile et d'autres intervenants, le cas échéant :

Il est prévu de mobiliser les spécialistes de différentes parties intéressées (p. ex., gouvernements, collectivités, secteur privé, société civile et établissements d'enseignement), afin d'atteindre les objectifs et d'obtenir les résultats visés par ce projet.

9. Désignez, dans chaque pays, les membres des comités pertinents et leur organisme fédéral qui s'engagent à élaborer ce projet et à le mettre en œuvre s'il est approuvé :

**Canada :** Michael VanderPol, chef de projet (Environnement et Changement climatique Canada – ECCC), Véronic Pichard (ECCC); autres à dét.

**Mexique :** Edda Fernández, chef de projet (*Secretaría de Medio Ambiente y Recursos Naturales* – Semarnat, ministère de l'Environnement et des Ressources naturelles), Claudia Sánchez, Ricardo Rios Diaz (Semarnat)

**États-Unis :** Ted MacDonald, chef de projet (*Environmental Protection Agency* – EPA, Agence de protection de l'environnement); Claudia Fabiano; Swarupa Ganguli; Brianna Besch; Krystal Krejcik (EPA); autres à dét.

#### 10. Énumérez les objectifs à viser et les activités à entreprendre pour obtenir des résultats mesurables :

Objectifs	Principales activités permettant d'atteindre les objectifs	Résultats mesurables
Améliorer la mesure de la perte et du gaspillage d'aliments (PGA) dans l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement alimentaire, incluant des méthodes permettant d'établir un lien entre, d'une part, la prévention de la PGA, la récupération et le recyclage d'aliments et, d'autre part, les impacts environnementaux et socioéconomiques	Activité 1  Définir, examiner et évaluer les méthodes et approches utilisées pour mesurer la PGA, incluant les méthodes de quantification des divers avantages environnementaux et socioéconomiques associés à la prévention de la PGA et à la récupération/au recyclage d'aliments.	Les méthodes définies fournissent de l'information sur les impacts environnementaux et socioéconomiques de la PGA, ce qui permet aux gouvernements, à l'industrie, aux entreprises et à d'autres organisations de prendre des décisions

Objectifs	Principales activités permettant d'atteindre les objectifs	Résultats mesurables
connexes (p. ex., réductions des GES, ressources gaspillées; perte d'habitat, conservation de sites d'enfouissement, récupération de repas). Aider les décideurs à déterminer les quantités et les types de déchets alimentaires produits et réacheminés (ailleurs que dans les sites d'enfouissement) aux diverses étapes de la chaîne d'approvisionnement alimentaire.	Cela inclut la caractérisation des façons dont la PGA est mesurée aux diverses étapes de la chaîne d'approvisionnement alimentaire, la détermination de l'efficacité de ces méthodes, les problèmes de mise en œuvre spécifiques et les principaux domaines où des améliorations sont nécessaires en ce qui a trait à la mesure de la PGA.	éclairées relativement à la PGA.  De l'information et des connaissances pertinentes aident les administrations publiques nationales, étatiques, provinciales et locales, l'industrie, les entreprises, les collectivités locales et autochtones, ainsi que les ménages à mesurer les données sur la PGA.
Nota: Les étapes de la chaîne d'approvisionnement alimentaire qui seront examinées pourraient inclure la fabrication, la transformation, la vente au détail, la restauration et la consommation à domicile.	Produire un ou des guides pratiques sur la mesure de la PGA (incluant la façon d'établir un lien entre les extrants et les impacts environnementaux et socioéconomiques connexes). Ces guides s'appuieront sur l'orientation courante, le cas échéant, et proposeront aux diverses entités de la chaîne d'approvisionnement alimentaire des façons de régler les problèmes propres à la mesure.	
	Mettre sur pied un groupe d'experts multipartite à l'appui des activités décrites ci-dessus.	
Inclure les jeunes de collectivités	Activité 2	
urbaines, locales/rurales et autochtones pour les sensibiliser aux problèmes de PGA grâce à l'élaboration d'outils et de ressources d'apprentissage visant la	En collaboration avec les parties prenantes, élaborer des outils et des ressources de communication et d'apprentissage destinés aux jeunes pour	Les organisations de jeunes, jeunes leaders et enseignants participent à l'élaboration d'outils et de ressources

Objectifs	Principales activités permettant d'atteindre les objectifs	Résultats mesurables
prévention du gaspillage alimentaire et la récupération/le recyclage des aliments.  Nota: On peut utiliser des outils d'apprentissage et de communication adaptés à l'âge des jeunes pour promouvoir des activités dans divers milieux axés sur les jeunes, comme les organisations pour jeunes (clubs, écoles) et les programmes communautaires (p. ex., programmes de bénévolat et de leadership pour les jeunes, programmes de récompenses et de reconnaissance destinés aux jeunes, loisirs jeunesse, etc.).	les sensibiliser, communiquer de l'information et promouvoir la prévention de la PGA et la récupération/le recyclage des aliments, et promouvoir l'utilisation des outils et ressources d'apprentissage en Amérique du Nord pour donner aux jeunes le pouvoir d'agir pour prévenir le gaspillage d'aliments et récupérer/recycler les déchets alimentaires à la maison, à l'école et dans leur collectivité.	d'apprentissage et de communication  On a créé des outils et des ressources d'apprentissage adaptables et transférables, et celles-ci sont distribuées à diverses organisations de jeunes, comme des clubs, des écoles et des groupes locaux, pour compléter les activités et programmes existants ou faciliter la mise en place de nouveaux programmes et activités, en intégrant le matériel ou les activités d'apprentissage sur la prévention de la PGA et la récupération/le recyclage des aliments.
Traduire et diffuser les résultats du projet de la CCE.	Activité 3  Traduction et diffusion des résultats du projet de la CCE.	Les résultats du projet sont traduits et affichés sur le site Web de la CCE et d'autres plateformes de diffusion des connaissances pour que les organisations qui souhaitent mesurer la PGA aient accès à de l'information pertinente et utile.

#### Projet : Amélioration de l'efficacité énergétique industrielle grâce à la norme ISO 50001

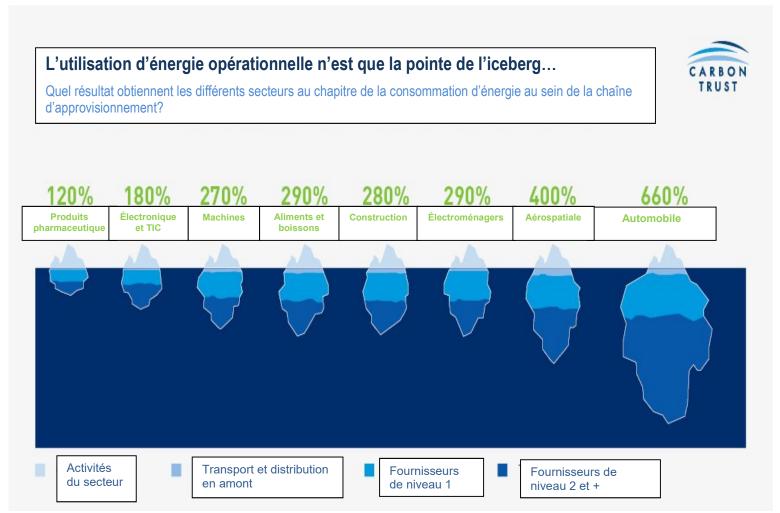
1. Budget biennal: 600 000 \$CAN

2. Bref énoncé du besoin défini (incluant la situation actuelle), de l'objectif du projet et des résultats visés (d'ici juin 2019) : Une meilleure productivité énergétique en Amérique du Nord contribuera à l'atteinte des objectifs nationaux et régionaux en matière d'économie, d'énergie et de durabilité. Ce projet fera la promotion d'une meilleure productivité énergétique et d'une meilleure compétitivité au sein de l'industrie nord-américaine, en favorisant l'adoption à grande échelle de la norme internationale ISO 50001 dans les chaînes d'approvisionnement industrielles. Cette norme, qui a été publiée en 2011, définit une politique et des pratiques novatrices en matière d'efficacité énergétique, qui vont stimuler l'amélioration du rendement énergétique grâce à des changements organisationnels radicaux destinés à gérer l'énergie. En s'attaquant à l'efficacité énergétique des chaînes d'approvisionnement et aux coûts connexes, on aidera les entreprises régionales à conserver leur avantage concurrentiel à l'échelle mondiale, mais on générera aussi d'importants avantages sur le plan environnemental (voir la photo ci-après).

Même si un précédent projet de la CCE a aidé les entreprises à faire d'ISO 50001 une des stratégies clés de leurs activités, peu de fabricants d'équipement d'origine (FEO) de la région ont intégré la norme ISO 50001 à l'ensemble de leurs chaînes d'approvisionnement. En étroite collaboration avec les FEO et les fournisseurs dans des secteurs clés (comme l'automobile, les aliments/boissons et les électroménagers), ce projet mettra à l'essai un modèle de déploiement de la norme ISO 50001 au sein des chaînes d'approvisionnement, dont la mise en place permettra à une quarantaine d'établissements fournisseurs d'afficher des avantages majeurs et mesurables au chapitre de l'économie, de l'énergie et des émissions de GES. Les résultats du projet jetteront en outre les bases de l'intégration à plus grande échelle de la norme ISO 50001 aux programmes nationaux, à l'appui de la chaîne d'approvisionnement. Ces résultats seront comparés à l'utilisation de base que les établissements font de l'énergie, normalisée pour des variables clés comme la météo et la production, afin de garantir une évaluation efficace des impacts de la mise en œuvre de la norme ISO 50001 sur l'énergie et les émissions de carbone. Les résultats globaux du projet sont difficiles à estimer, parce qu'ils dépendront de diverses caractéristiques des établissements pilotes du projet (p. ex., la taille, l'âge de l'établissement, ses pratiques actuelles en matière d'efficacité énergétique, etc.), mais nous prévoyons que les établissements participants vont afficher une amélioration de 5 à 10 % (voire plus) de leur rendement énergétique à la suite de la mise en œuvre de la norme ISO 50001<sup>5</sup>.

3. Expliquez de quelle façon le projet peut avoir plus d'impact à l'échelle trinationale, et pourquoi la CCE offre le moyen le plus efficace d'entreprendre ces travaux :

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> Des études de cas ont prouvé la valeur commerciale évidente des systèmes de gestion de l'énergie, mettant en lumière des gains de rendement de 10 % et plus. http://www.cleanenergyministerial.org/Our-Work/Initiatives/Energy-Management/Case-Studies



Grâce à ce projet, la CCE va jouer un rôle clé dans l'appui offert aux gouvernements et à l'industrie en Amérique du Nord : 1) en assurant une coordination essentielle entre les employés affectés aux programmes nationaux; 2) en mobilisant et en recrutant les partenaires de la chaîne d'approvisionnement (les participants) ayant des établissements dans les trois pays; 3) en proposant des professionnels de la gestion énergétique hautement qualifiés des trois pays pour former les participants, ainsi que les outils et les conseils nécessaires pour mettre en pratique les normes grâce à des mesures réalisables; 4) en réduisant le coût de la mise en œuvre de la norme ISO 50001 pour les entreprises, grâce à un modèle de formation par cohortes et au partage des

coûts de la formation avec les entreprises; 5) en offrant une formation à de nouveaux spécialistes de la gestion énergétique dans chaque pays, afin de répondre à la demande croissante liée à la norme ISO 50001; 6) en maintenant un dialogue constant entre le gouvernement et l'industrie afin de définir les besoins d'outils et de ressources techniques additionnels, et de promouvoir l'acceptation par les entreprises de la norme ISO 50001 comme une pratique exemplaire internationale.

## 4. Décrivez de quelle façon le projet pourrait exploiter ou promouvoir le lien entre les écosystèmes, la création d'emplois, les impacts selon le sexe et la création de revenus :

L'utilisation durable de l'énergie est essentielle à l'incidence du développement durable sur les collectivités, les pays et les populations, grâce au soutien accordé à des volets sociaux clés comme la santé, l'éducation, la croissance économique et l'emploi.

La norme internationale ISO 50001, qui définit un système de gestion de l'énergie, est un outil clé de la production et de la consommation durables d'énergie. Des analyses ont montré que l'application de cette norme à l'échelle des secteurs commerciaux et industriels mondiaux pourrait générer des économies d'énergie cumulées d'environ 62 exajoules d'ici 2030, ce qui représenterait des économies de plus 600 milliards de dollars en coûts énergétiques et une réduction de 6 500 Mt des émissions de CO<sub>2</sub>. La réduction annuelle d'émissions prévue pour 2030 équivaudrait au fait de retirer de la circulation 215 millions d'automobiles<sup>6</sup>. En outre, le projet appuiera la création d'emplois et le perfectionnement des compétences, en permettant la formation de nouveaux spécialistes de la gestion énergétique, et en expliquant aux étudiants universitaires la norme ISO 50001 et les pratiques connexes.

### 5. Décrivez la façon dont le projet complète les autres travaux entrepris à l'échelle nationale ou internationale, ou évite les chevauchements:

- À l'échelle nationale Ce projet sera supervisé et coordonné avec les programmes des gouvernements nationaux, ce qui permettra de promouvoir la norme ISO 50001 et l'efficacité énergétique dans les secteurs industriel et commercial. Il sera ainsi bien intégré aux travaux d'une grande variété de partenaires à l'échelle nationale et infranationale, à l'appui de la mise en œuvre des programmes du gouvernement national.
- À l'échelle régionale Cette proposition permettra de s'acquitter des engagements régionaux de haut niveau annoncés en 2016, lors du sommet des dirigeants nord-américains et de la réunion des hauts responsables nord-américains de l'énergie. Parallèlement au projet pilote qu'ils mènent au sein de la chaîne d'approvisionnement, les dirigeants nord-américains se sont engagés à établir un objectif régional pour l'adoption de la norme ISO 50001, qui fera de cette norme un élément central de la stratégie d'efficacité énergétique dans les trois pays.

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> Clean Energy Ministerial, Energy Management Working Group. Global Analysis of ISO 50001 Potential, 2016,

<sup>&</sup>lt;www.cleanenergyministerial.org/Our-Work/Initiatives/Energy-Management/ISO-50001-Global-Impact>.

- À l'échelle internationale Ce projet sera mené à bien en étroite collaboration avec l'Energy Management Working Group (EMWG, Groupe de travail pour la gestion de l'énergie), créé en 2010 par l'organisation Clean Energy Ministerial (CEM) et le Partenariat international pour la coopération sur l'efficacité énergétique (IPEEC). Dans le cadre de l'EMWG, les représentants gouvernementaux du monde entier échangent des pratiques exemplaires et exploitent leurs connaissances et leur expérience collectives pour créer des programmes nationaux très efficaces, qui accélèrent l'utilisation de système de gestion énergétique dans les bâtiments industriels et commerciaux. Le Canada, le Mexique et les États-Unis sont les principaux partenaires de l'EMWG, notamment dans le cadre d'une campagne mondiale visant à faciliter l'engagement du secteur privé dans la mise en œuvre de la norme ISO 50001 baptisée Energy Management Campaign. Les responsables du secteur privé participant à ce projet bénéficieront donc d'un incitatif supplémentaire : la possibilité de voir leurs actions reconnues à l'échelle internationale. Cela pourrait les inciter à envisager l'intégration de la norme ISO 50001 au-delà de leurs établissements nord-américains, afin d'agir sur leur empreinte carbone mondiale.
- 6. Décrivez les possibilités d'inclusion des connaissances écologiques traditionnelles (CET), le cas échéant, et la façon dont ces possibilités sont intégrées au projet :

  Sans objet
- 7. Décrivez les possibilités de faire participer les jeunes, le cas échéant, et la façon dont ces possibilités sont intégrées au projet :

Le projet offrira des possibilités de mobilisation des jeunes grâce aux programmes en génie des universités, où les étudiants peuvent participer aux volets techniques de la mise en œuvre de la norme ISO 50001. Cette mobilisation pourrait s'inspirer d'un programme américain qui permet à 26 universités proposant des programmes en génie d'offrir à l'industrie locale un soutien en matière d'efficacité énergétique; ainsi, les jeunes auront davantage de capacités et seront mieux sensibilisés aux enjeux environnementaux liés à l'énergie.

- 8. Énumérez les cas de participation significative d'autres paliers de gouvernement/d'administration, de groupes autochtones, de collectivités locales, de spécialistes, de membres de la société civile et d'autres intervenants, le cas échéant :
  - Secteur privé Les grandes multinationales du secteur manufacturier sont principalement visées par ce projet. La plupart possèdent une longue expérience de la certification au normes ISO, et la plupart ont obtenu une certification pour d'autres systèmes de gestion ISO, comme 90001 et 140001, qui sont similaires à ISO 50001. Ainsi, pour ces établissements expérimentés, la mise en œuvre de la norme ISO 50001 nécessitera davantage de travaux, qui porteront essentiellement sur les exigences uniques liées à l'énergie. Bien plus que les autres normes ISO applicables aux systèmes de gestion, ISO 50001 prouve clairement la nécessité d'investir afin de contribuer à la production de bénéfices. Dans le cadre d'une phase précédente de ces travaux, la CCE a demandé à neuf multinationales de mettre en œuvre la norme ISO 50001 dans 19 de leurs établissements; ce projet permet de faire une analyse de rentabilisation de l'intégration de la norme ISO 50001 à leur

chaîne d'approvisionnement.

- Experts Les spécialistes mobilisés, formés et certifiés dans le cadre du précédent projet de la CCE participeront de nouveau à ce projet afin de continuer à renforcer les capacités des spécialistes nationaux de la norme ISO 50001.
- <u>Autre</u> Ce projet mobilisera aussi les collectivités locales et la société civile, ce qui inclut (sans s'y limiter) les organismes d'accréditation, de certification et de normalisation (*American National Standards Institute* (Institut américain de normalisation), *ANSI-ASQ National Accreditation Board* (Commission nationale d'accréditation ANSI/ASQ), *Entidad Mexicana de Acreditacion*, Conseil canadien des normes), les associations professionnelles du secteur manufacturier et les sociétés de services publics et d'autres fournisseurs de programmes d'incitation à l'efficacité énergétique.
- 9. Désignez, dans chaque pays, les membres des comités pertinents et leur organisme fédéral qui s'engagent à élaborer ce projet et à le mettre en œuvre s'il est approuvé :

Canada: Bob Fraser, Ressources naturelles Canada:

Mexique : Israel Jáuregui Nares, Noé Villegas Alcántar et Sergio A. Segura Calderón, Comisión Nacional para el Uso Eficiente

de la Energía (Conuee, Commission nationale pour l'efficacité énergétique);

États-Unis : Paul Scheihing, Lindsay Parker et Graziella Siciliano, Department of Energy (DOE, ministère de l'Énergie)

## 10. Énumérez les objectifs à viser et les activités à entreprendre pour obtenir des résultats mesurables :

Objectifs	Principales activités permettant d'atteindre les objectifs	Résultats mesurables
D'ici juin 2019, intensifier l'intégration régionale de la norme ISO 50001 aux stratégies visant la chaîne d'approvisionnement dans au moins un des principaux secteurs économiques	Activité 1  Contacter et recruter des membres de l'industrie afin qu'ils participent à un programme de formation sur la norme ISO 50001 et élaborent un modèle de déploiement de cette norme dans la chaîne d'approvisionnement.	On a accès à des lignes directrices techniques garantissant l'efficacité du déploiement de la norme ISO 50001.  Les partenaires du secteur privé participent à l'élaboration d'outils et de modèles, ainsi qu'à un programme de formation.

D'ici juin 2019, élargir l'accès aux spécialistes de la chaîne d'approvisionnement axée sur la norme ISO 50001 et aux services connexes dans les trois pays	Activité 2 Former et mobiliser la main-d'œuvre locale afin de renforcer les capacités nationales et régionales de promotion et de déploiement à long terme de la norme ISO 50001.	Augmentation du nombre de spécialistes et d'autres partenaires prêts à appuyer le déploiement de la norme ISO 50001 dans chaque pays
D'ici juin 2019, aider une quarantaine de partenaires de la chaîne d'approvisionnement régionale à mettre en œuvre les exigences de la norme ISO 50001 et à présenter les résultats	Activité 3  Offrir un programme de formation relatif à la norme ISO 50001 aux entreprises de la même chaîne d'approvisionnement dans les trois pays, et en diffuser les résultats.	Augmentation des économies d'énergie, multiplication des avantages non liés à l'énergie et diminution des émissions de gaz à effet de serre dans les établissements participants

### Projet : Facilitation du commerce durable d'espèces visées par la CITES

- 1. Budget biennal: 800 000 \$CAN
- 2. Bref énoncé du besoin défini (incluant la situation actuelle), de l'objectif du projet et des résultats visés (d'ici juin 2019):

  Ce projet vise la mise en œuvre des mesures prioritaires élaborées dans le cadre du projet du Plan opérationnel pour 2015 et 2016 qui s'intitulait Renforcement de la conservation et de la production durable d'espèces nord-américaines prioritaires visées à l'annexe II de la CITES et désignait 56 espèces prioritaires dans cinq groupes perroquets, requins, tarentules, tortues et bois et a donné lieu à une série de plans d'action SMART pour chacune (incluant une estimation des coûts approximatifs). Le présent projet vise à mettre en œuvre les mesures trilatérales les plus pertinentes (en mettant l'accent sur ceux qui sont vraiment prioritaires) pour quatre des cinq groupes (requins, tarentules, tortues et bois), et à contribuer ainsi (à long terme) à leur production légale, durable et traçable. La mise en œuvre de ces plans d'action mettra l'accent sur les possibilités les plus pertinentes pour les gouvernements nationaux, mais ils nécessiteront la participation d'une grande variété d'intervenants gouvernements étatiques et provinciaux et administrations locales.
- 3. Expliquez de quelle façon le projet peut avoir plus d'impact à l'échelle trinationale, et pourquoi la CCE offre le moyen le plus efficace d'entreprendre ces travaux :

Les plans d'action élaborés dans le cadre du projet précédent intéressent les trois pays et portent sur les principaux défis que doit relever l'Amérique du Nord pour mettre en œuvre la CITES. La supervision de la CCE tout au long de ce processus a vraiment permis de dresser la liste des espèces prioritaires et de coordonner les activités des consultants et les ateliers qui ont généré cette liste, et les plans d'action à mettre en œuvre dans le cadre de ce nouveau projet. Compte tenu de son expérience et de son rôle dans le cadre du projet, la CCE est l'intervenant idéal pour coordonner le prochain « volume » de cette initiative régionale.

4. Décrivez de quelle façon le projet pourrait exploiter ou promouvoir le lien entre les écosystèmes, la création d'emplois, les impacts selon le sexe et la création de revenus :

L'annexe II de la CITES propose un moyen d'assurer la conservation à long terme des espèces sauvages grâce à la durabilité, à la légalité et à la traçabilité du commerce de ces espèces. Plus précisément, les plans d'action à mettre en œuvre permettront d'offrir des incitatifs (économiques) aux collectivités locales et aux autres acteurs pertinents de la chaîne de valeur.

5. Décrivez la façon dont le projet complète les autres travaux entrepris à l'échelle nationale ou internationale, ou évite les chevauchements :

Ce projet définira la norme de collaboration trinationale pour les listes actuelles et futures d'espèces nord-américaines visées par la CITES, en renforçant les trois piliers des dispositions de la CITES pour l'annexe II : durabilité, légalité et traçabilité. En outre, il complète la mise en œuvre des priorités de la *Convention sur la diversité biologique* pour ce qui est de l'intégration de la biodiversité, en particulier dans les secteurs des pêches et de la foresterie.

6. Décrivez les possibilités d'inclusion des connaissances écologiques traditionnelles (CET), le cas échéant, et la façon dont ces possibilités sont intégrées au projet :

Les plans d'action s'inspirent d'éléments basés sur des CET (chaque fois que c'est pertinent), en particulier de ceux qui visent à améliorer la durabilité dans l'ensemble de la chaîne de valeur. En fait, la plupart des plans d'action, surtout ceux qui sont liés à l'objectif 1 susmentionné, seront mis en œuvre dans l'esprit des dispositions de la CITES comme la Résolution Conf. 16.6 (La CITES et les moyens d'existence) et la Résolution Conf. 16.7 (Avis de commerce non préjudiciable).

7. Décrivez les possibilités de faire participer les jeunes, le cas échéant, et la façon dont ces possibilités sont intégrées au projet :

Compte tenu de la concentration d'expertise et d'intérêt au sein des collectivités locales, le projet cherchera à former des partenariats avec un maximum de trois universités pour mettre en œuvre les plans d'action. Cela pourrait inclure la désignation de jeunes représentants pertinents, qu'on invitera à participer à tous les ateliers qui seront créés dans le cadre du projet (en tenant également compte des lignes directrices de la CITES sur la « mobilisation de la jeunesse » (Résolution Conf. 17.5).

- 8. Énumérez les cas de participation significative d'autres paliers de gouvernement/d'administration, de groupes autochtones, de collectivités locales, de spécialistes, de membres de la société civile et d'autres intervenants, le cas échéant :
- Autorités nord-américaines dans le cadre de la CITES, et autorités régionales en matière de pêches et de foresterie.
- Intervenants des chaînes de valeur associées aux espèces prioritaires (qui varient d'un cas à l'autre), qui incluent (sans s'y limiter) les collectivités locales, les peuples autochtones, les producteurs, les consommateurs, les chercheurs pertinents, etc.

9. Désignez, dans chaque pays, les membres des comités pertinents et leur organisme fédéral qui s'engagent à élaborer ce projet et à le mettre en œuvre s'il est approuvé :

Canada	- Environnement et Changement climatique Canada – Responsable canadienne de la CITES : Carolina Cáceres, carolina.caceres@canada.ca
Mexique	<ul> <li>Comisión Nacional para el Conocimiento y Uso de la Biodiversidad (autorité scientifique mexicaine pour la CITES): Paola Mosig Reidl, pmosig@conabio.gob.mx, et María Isabel Camarena Osorno, icamarena@conabio.gob.mx</li> <li>Procuraduría Federal para la Protección al Ambiente (Profepa) (Mexican CITES enforcement authority): Francisco Navarrete Estrada, fnavarrete@profepa.gob.mx</li> <li>Dirección General de Vida Silvestre (DGVS) (autorité mexicaine de gestion de la CITES): José Luis Pedro Funes Izaguirre, josel.funes@semarnat.gob.mx</li> </ul>
États-Unis	- US Fish and Wildlife Service (USFWS, Service des pêches et de la faune) : Craig Hoover (autorité de gestion), craig hoover@fws.gov, et Rosemarie Gnam (autorité scientifique), Rosemarie Gnam@fws.gov

## 10. Énumérez les objectifs à viser et les activités à entreprendre pour obtenir des résultats mesurables :

Objectifs	Principales activités permettant d'atteindre les objectifs	Résultats mesurables
Appuyer la collaboration régionale à long terme pour la mise en œuvre des mesures prioritaires décrites dans les plans d'action de 2015 et 2016 visant les requins, les tarentules, le bois et les tortues.	Activité 1 Déterminer et promouvoir les activités de sensibilisation liées à la mise en œuvre du projet, et trouver des possibilités de financement des plans d'action autre que celui provenant de la CCE	Plus grand engagement des partenaires, spécialistes et autres parties prenantes (incluant les peuples autochtones, s'il y a lieu) à l'égard du projet, et possibilités de financement définies pour la mise en œuvre à long terme des plans d'action.
Mettre en œuvre les mesures prioritaires décrites dans les plans d'action de 2015 et 2016 visant les requins, les tarentules, le bois et les tortues.	Activité 2 Déterminer et mettre en œuvre un ensemble de mesures (« mesures prioritaires ») en lien avec chaque plan d'action	Connaissances, outils et coordination améliorés à l'appui de la conservation et du commerce durable des espèces prioritaires.
Soutenir et renforcer les capacités régionales en matière de commerce des espèces prioritaires de requins, de tarentules, de bois et de tortues	Activité 3 Offrir une formation en personne, du matériel pédagogique et des documents de vulgarisation à l'appui du renforcement des capacités et de la sensibilisation	Les agents d'application de la loi sont mieux en mesure de garantir le commerce légal, traçable et durable des espèces prioritaires

### Projet: La conservation des oiseaux de rivage avec la participation des citoyens

- 1. Budget biennal: 570 000 \$CAN
- 2. Bref énoncé du besoin défini (incluant la situation actuelle), de l'objectif du projet et des résultats visés (d'ici juin 2019) : Un rapport récent sur l'état des oiseaux en Amérique du Nord désignait les oiseaux de rivage comme espèce prioritaire dont le besoin de conservation est grand, et indiquait que la dégradation de l'habitat dans les sites de halte était la principale raison du déclin des populations. Durant la période de mise en œuvre du Plan opérationnel pour 2015 et 2016 (Phase I), les collectivités ont entrepris de définir les menaces et les mesures de conservation visant à protéger huit sites fréquentés par les oiseaux de rivage au Canada, au Mexique et aux États-Unis (baie de Fundy, baie James, Alto Golfo de California/Delta del Río Colorado, Bahia de Todos Santos, Delaware Bay, Copper River, Georgia Barrier Islands, Willapa Bay). On a ainsi établi que les perturbations d'origine humaine constituaient la principale menace pour la conservation des oiseaux de rivage dans plusieurs sites; on a donc accordé la priorité aux mesures visant à réduire cette menace en faisant plus de sensibilisation, et en démontrant les avantages de la conservation à l'échelle locale. Dans les sites plus éloignés, les mesures de conservation seraient beaucoup plus efficaces si l'on disposait d'un plus grand nombre de données sur l'utilisation des sites par les oiseaux migrateurs. Le projet (Phase II) va s'appuyer sur ces résultats (qui ont ouvert la voie à une conservation efficace de chaque site) pour permettre la mise en œuvre des mesures qui ont été définies dans chaque site, l'utilisation des connaissances écologiques traditionnelles pour améliorer les mesures de conservation des espèces prioritaires tout au long de leur cycle annuel, et l'établissement de pratiques exemplaires dans le cadre de certaines mesures. De plus, il permettra de faire le suivi de l'efficacité de certaines mesures et d'analyser les incitatifs économiques et les considérations clés associées à l'écotourisme.
- 3. Expliquez de quelle façon le projet peut avoir plus d'impact à l'échelle trinationale, et pourquoi la CCE offre le moyen le plus efficace d'entreprendre ces travaux :
  - Les oiseaux de rivage de l'Amérique du Nord utilisent un ensemble de sites de halte au centre du continent pour refaire le plein d'énergie durant leurs migrations semestrielles entre les aires de reproduction dans l'Arctique et les aires d'hivernage au Mexique. Le gouvernement fédéral de chaque pays a un mandat de conservation et de protection des oiseaux de rivage. Or, pour garantir que les investissements nationaux seront protégés et optimiseront l'efficacité de la conservation des oiseaux de rivage, il faut tenir compte de deux facteurs : 1) la coopération transfrontalière est essentielle, car la disparition d'un site à n'importe quel endroit du parcours migratoire aura un impact très grave sur la survie des oiseaux; 2) la participation des collectivités locales est essentielle au succès de la conservation de certains sites. L'expérience de la CCE en ce qui a trait à la facilitation des mesures coordonnées prises à l'échelle des trois pays et de la mobilisation des collectivités locales dans le cadre d'activités multisectorielles fait de la Commission l'outil le plus efficace pour contribuer à l'atteinte des objectifs proposés.
- 4. Décrivez de quelle façon le projet pourrait exploiter ou promouvoir le lien entre les écosystèmes, la création d'emplois, les impacts selon le sexe et la création de revenus :

Les imposantes bandes d'oiseaux de rivage qui se regroupent dans les sites de halte et d'hivernage peuvent attirer de nombreux visiteurs. Des études ont démontré que les incitatifs économiques sont essentiels au maintien de la participation des collectivités à la conservation, et que l'observation des oiseaux et l'écotourisme peuvent être d'importantes sources de revenus supplémentaires. Le projet appuiera le développement d'une économie de l'écotourisme local, par la création et la promotion de festivals des oiseaux de rivage dans les sites clés, et des échanges entre sites quand les partenaires clés des sites ayant déjà organisé des festivals couronnés de succès peuvent faire profiter les responsables d'autres sites de leur expérience et de leur savoir-faire. Le projet appuiera également une analyse des liens entre le tourisme, les avantages à l'échelle locale et la conservation, à l'aide des données recueillies dans certains sites, dans la mesure du possible. Cela générera des renseignements précieux pour les décideurs et les collectivités où l'on trouve l'habitat clé des oiseaux migrateurs, notamment à propos de la valeur économique et des facteurs à prendre en compte pour planifier le développement touristique (p. ex., préférences des touristes et spécialisation, modèles de participation locale, et impacts sur le développement et la conservation à l'échelle locale). En outre, des programmes de formation sur les CET au Nunavut permettront à des chercheurs locaux de recevoir une formation sur les méthodes d'étude et d'analyse des CET. Cette compétence est « commercialisable » dans l'Arctique, où les CET sont plus fréquemment utilisées dans la prise de décisions sur la gestion des ressources. Les communautés autochtones de l'Alaska et du Mexique participeront à des festivals qui célèbrent l'importance des oiseaux de rivage dans les aires de reproduction, et expliqueront l'importance du grunion du golfe (poisson frayant) et de la nécessité de réduire les perturbations humaines causées par les visiteurs.

## 5. Décrivez la façon dont le projet complète les autres travaux entrepris à l'échelle nationale ou internationale, ou évite les chevauchements :

Ce projet facilite l'atteinte des objectifs de conservation de l'habitat définis dans le cadre des initiatives sur les oiseaux de rivage migrateurs de l'Atlantique et du Pacifique, de l'Initiative sur les oiseaux migrateurs de l'Arctique (IOMA) et du Réseau de réserves pour les oiseaux de rivage dans l'hémisphère occidental (RRORHO). Chacun de ces groupes s'attache à protéger et à surveiller les oiseaux de rivage migrateurs et leurs habitats par la protection de sites clés, et est mis à contribution dans le cadre de cette proposition. Le projet propose une approche communautaire, de science citoyenne qui favorisera l'obtention d'un soutien local pour la préservation des sites, tandis que les initiatives susmentionnées visent des objectifs de conservation à grande échelle pour protéger les oiseaux de rivage en général.

## 6. Décrivez les possibilités d'inclusion des connaissances écologiques traditionnelles (CET), le cas échéant, et la façon dont ces possibilités sont intégrées au projet :

Dans le cadre du processus de désignation et de gestion du Réseau de réserves pour les oiseaux de rivage dans l'hémisphère occidental (RRORHO), les représentants des sites prendront en compte, lorsque cela sera pertinent, les connaissances écologiques traditionnelles et locales. Cela pourrait inclure : 1) l'utilisation combinée des connaissances autochtones et une plus grande participation à la surveillance dans le site de la baie James, en Ontario (Première nation Moose Cree); 2) le recensement des connaissances traditionnelles inuites sur la gestion de la destruction de l'habitat des oiseaux de rivage par le trop grand nombre d'oies des neiges, dans deux collectivités du Nunavut, au Canada; 3) la promotion de la participation des représentants

des communautés autochtones de l'ouest et du nord de l'Alaska aux festivals pour tirer des leçons de l'expérience économique et traditionnelle et organiser des activités similaires dans leurs collectivités (Yupik et *Iñupiat*); 4) les enseignements tirés des CET des pêcheurs et autochtones locaux qui récoltent des grunions (poissons frayants) produisant des œufs consommés par les oiseaux de rivage en hivernage, dans le delta du fleuve Colorado, au Mexique (communauté autochtone Cocopah); 5) la participation des jeunes, des femmes locales et des groupes autochtones aux festivals des oiseaux et du grunion, à la surveillance des oiseaux de rivage et à d'autres mesures de réduction ou d'atténuation de la perturbation par l'homme des rassemblements d'oiseaux de rivage au Mexique.

## 7. Décrivez les possibilités de faire participer les jeunes, le cas échéant, et la façon dont ces possibilités sont intégrées au projet :

Les jeunes participeront aux activités communautaires pour obtenir l'appui de groupes diversifiés en vue de la conservation des oiseaux de rivage dans les sites, ce qui inclura : des activités de science citoyenne comme le réseau d'observateurs locaux de l'environnement (réseau LEO), eBird et l'Naturalist; la production d'affiches; la création d'un slogan/thème; la distribution de matériel pédagogique sur les oiseaux de rivage dans les écoles; le nettoyage des plages; et l'intégration de volets sur les oiseaux de rivage aux événements et festivals des secteurs importants. De plus, les activités de collecte des connaissances traditionnelles inuites feront appel aux jeunes comme vidéographes et adjoints des Aînés. Les jeunes participeront aussi à la surveillance des oiseaux de rivage et de l'utilisation des sites par les humains à des fins récréatives, et aux activités de sensibilisation visant à réduire la perturbation par les touristes qui se rendent dans les sites du Mexique à Pâques, lors de la migration printanière des oiseaux.

# 8. Énumérez les cas de participation significative d'autres paliers de gouvernement/d'administration, de groupes autochtones, de collectivités locales, de spécialistes, de membres de la société civile et d'autres intervenants, le cas échéant :

Réseau de réserves pour les oiseaux de rivage dans l'hémisphère occidental (RRORHO), Initiative sur les oiseaux migrateurs de l'Arctique (IOMA), initiative sur les oiseaux de rivage migrateurs de l'Atlantique et du Pacifique, *Pacific Americas Shorebird Conservation Strategy* (stratégie américaine de conservation des oiseaux de rivage du Pacifique), conseil Mushkegowuk, Première nation Moose Cree, Première nation des Mi'kmaq, Nature Canada, Conservation de la nature Canada, Études d'Oiseaux Canada, l'*Eastern Habitat Joint Venture* (plan conjoint des habitats de l'Est), municipalité de Dorchester (Nouveau-Brunswick), Point Blue, *Manomet Center for Conservation Science* (centre Manomet pour les sciences de la conservation), département des pêches et de la faune de l'État de Washington, *Pacific Birds Habitat Joint Venture* (plan conjoint pour l'habitat de Pacific Birds), *US Forest Service* (service des forêts des États-Unis), *Prince William Sound Science Center* (Centre des sciences de Prince William Sound), Washington Audubon, Terra Peninsular, Arviat et la Coral Harbour Hunters and Trappers Organization, organisations autochtones régionales de l'Alaska, écoles et groupes de jeunes dans les collectivités, *Nunavut General Monitoring Program* (programme de surveillance générale du Nunavut), *Alaska Migratory Bird Co-Management Council* (conseil de cogestion des oiseaux migrateurs de l'Alaska), *Alaska Department of Fish and Game* (département des Pêches et de la Faune de l'Alaska), coordonnateurs du festival des oiseaux à Cordova, Willapa Bay et Bahia de Todos Santos, et Bd le *Centro* 

de Investigacion Cientifica de Educacion Superior de Ensenada (CICESE, Centre de recherche scientifique et d'études supérieures d'Ensenada), Comisión Nacional para el Conocimiento y Uso de la Biodiversidad (Conabio, Commission nationale pour la connaissance et l'utilisation de la biodiversité du Mexique) et Comisión Nacional de Áreas Naturales Protegidas (Conanp, Commission nationale des aires naturelles protégées du Mexique.

## 9. Désignez, dans chaque pays, les membres des comités pertinents et leur organisme fédéral qui s'engagent à élaborer ce projet et à le mettre en œuvre s'il est approuvé :

Canada: Garry Donaldson et Vicky Johnston, Environnement et Changement climatique Canada

Mexique : Humberto Berlanga, Comisión Nacional de Áreas Naturales Protegidas (Conabio)

États-Unis : Richard Lanctot et Gilbert Castellanos, *US Fish and Wildlife Service* (Service des pêches et de la faune,

département de l'Intérieur)

## 10. Énumérez les objectifs à viser et les activités à entreprendre pour obtenir des résultats mesurables :

Objectifs	Principales activités permettant d'atteindre les objectifs	Résultats mesurables
D'ici le 30 juin 2019, les collectivités des sites sélectionnés participeront à des activités de conservation des oiseaux de rivage nouvelles ou améliorées.	Activité 1  Recueillir des données scientifiques de meilleure qualité à propos des oiseaux de rivage, et mobiliser les collectivités dans les sites se trouvant sur les parcours migratoires.	Un groupe plus important et plus diversifié de membres des collectivités locales participe activement à la conservation de l'habitat des oiseaux de rivage, en s'appuyant sur de nouvelles données.
D'ici le 30 juin 2019, on aura créé dans les sites des réseaux de connaissances-actions d'expériences et de pratiques exemplaires communes en matière de sensibilisation à la conservation des sites utilisés par les oiseaux de rivage, et de recherche connexe.	Activité 2 Établir des liens entre les sites afin de partager les expériences et d'élaborer des pratiques exemplaires, notamment en matière d'écotourisme et de surveillance de l'efficacité.	On découvre des moyens efficaces de lancer des activités de sensibilisation communautaire, des projets de recherche et des initiatives de développement de l'écotourisme, on les communique et on les met en œuvre grâce à une collaboration entre les sites.

D'ici le 30 juin 2019, des mesures de conservation auront été définies à partir des connaissances écologiques traditionnelles et mises en œuvre dans les sites.

## Activité 3

Utiliser les connaissances écologiques traditionnelles et locales pour mieux comprendre la valeur des oiseaux migrateurs, évaluer les menaces pesant sur les sites et les atténuer, et prendre des mesures de conservation. Les partenaires se trouvant le long des parcours migratoires comprennent mieux leurs systèmes de valeurs respectifs relatifs aux oiseaux de rivage. Les CET facilitent la gestion des

Les CET facilitent la gestion des sites.

### Projet : La science pour la conservation du papillon monarque et des pollinisateurs

1. Budget biennal: 520 000 \$CAN

2. Bref énoncé du besoin défini (incluant la situation actuelle), de l'objectif du projet et des résultats visés (d'ici juin 2019):

Les populations de monarques ont considérablement diminué, ce qui a donné lieu à un effort international sans précédent en vue de conserver cette espèce emblématique. Le papillon monarque représente un groupe plus vaste de pollinisateurs essentiels à la sécurité alimentaire, dont font partie les abeilles indigènes et domestiques, d'autres papillons et les habitats de pâturages en fleurs dont ces pollinisateurs ont besoin pour se développer. Des décideurs de tous les échelons – fédéral, étatique, provincial et local - se sont engagés dans la conservation des pollinisateurs. L'obtention de données scientifiques prioritaires facilitera l'élaboration de politiques et de mesures de conservation ciblées tout en améliorant les connaissances publiques et en favorisant la conservation du monarque. On constate d'importantes lacunes dans les connaissances scientifiques sur le monarque : manque de données sur leur migration, leur démographie, leur utilisation et leur besoin de ressources en nectar, de même que l'impact des conditions changeantes sur leur population. Compte tenu de la popularité du monarque, les travaux scientifiques visant ce papillon suscitent un grand intérêt de la part des médias et du public. Les monarques contribuent également à de nombreux programmes pédagogiques, comme le démontre leur prévalence dans les classes et les milieux d'apprentissage informel (p. ex., les jardins botaniques, les jardins zoologiques). À cet égard, ils nous aident à comprendre la science, la biodiversité, les cycles de vie des insectes et leur conservation.

Il y a dix ans, un projet exécuté avec la Commission de coopération environnementale (CCE) a mené à la publication du *Plan nord-américain de conservation du monarque*, et des projets menés plus récemment par la CCE ont facilité la collaboration trilatérale pour la conservation du monarque en ce qui a trait à l'habitat et à la sensibilisation/l'éducation. Ces récents travaux ont permis d'établir de solides bases pour la conservation continentale de l'espèce, grâce à l'établissement de processus de collaboration trinationale, à la détermination des priorités communes aux trois pays et à la coordination des communications et des mesures sur le terrain dans les trois pays. À partir de ces travaux, ce projet met l'accent sur une des priorités déterminées, à savoir la nécessité d'harmoniser la coordination de la surveillance et de la recherche qui contribueront aux mesures de conservation adaptative des monarques, en s'appuyant sur les travaux du *Trinational Monarch Conservation Science Partnership* (T-MCSP, partenariat scientifique trinational pour la conservation du monarque), afin qu'il ait un impact durable.

Le projet portera sur : 1) la coordination (p. ex., groupes de travail et plan de travail pour le partenariat scientifique trinational); 2) la mise en œuvre d'une stratégie trinationale de surveillance, incluant des protocoles communs et des données intégrées; 3) la recherche en réponse aux priorités communes (p. ex., la densité des populations qui hivernent, le lieu de naissance, les sources de nectar et les changements climatiques), et la diffusion des résultats pour faciliter la planification, la gestion et les mesures concrètes (p. ex., la cartographie de l'habitat géospatial). Les résultats du projet permettront d'élargir les connaissances et de prendre des mesures concrètes pour la conservation des pollinisateurs, plus particulièrement pour mieux comprendre les ressources en nectar et les impacts des changements climatiques, puisque les monarques et les pollinisateurs dépendent du

même habitat et des mêmes ressources en nectar. Grâce à ces travaux, des agences nationales et des organisations vouées à la conservation pourront prioriser leurs actions pour obtenir de meilleurs résultats de conservation fondée sur la science.

## 3. Expliquez de quelle façon le projet peut avoir plus d'impact à l'échelle trinationale, et pourquoi la CCE offre le moyen le plus efficace d'entreprendre ces travaux :

Compte tenu de la nature migratoire unique du monarque, il est primordial pour les trois pays de travailler ensemble, c'est-à-dire de coordonner les efforts nationaux et de miser sur ces efforts pour veiller à ce que les investissements de chaque pays soient protégés et permettent la prise de mesures plus efficaces pour la conservation des monarques. Grâce à son expérience en matière de gestion de mesures coordonnées, la CCE offre le moyen le plus efficace pour y parvenir. Ce projet offre une occasion unique et opportune de mettre en évidence et d'appliquer un nouveau modèle novateur de collaboration scientifique internationale en vue de conserver une espèce migratoire commune. Dans le passé, la CCE a organisé des tribunes pour accroître ce genre de collaboration, ce qui a fourni une structure à valeur ajoutée favorisant pareil effort, structure qui perdurera une fois le projet terminé.

## 4. Décrivez de quelle façon le projet pourrait exploiter ou promouvoir le lien entre les écosystèmes, la création d'emplois, les impacts selon le sexe et la création de revenus :

Les pollinisateurs sont essentiels à la sécurité alimentaire, puisque la majorité des fruits, légumes et graines est pollinisée par des animaux. La population de nombreuses espèces de pollinisateurs de l'Amérique du Nord est en déclin, y compris les abeilles domestiques. Outre la valeur économique des pollinisateurs, la pollinisation par les animaux procure des fonctions essentielles à une vaste gamme de communautés naturelles en Amérique du Nord. Le papillon monarque est une espèce phare pour les habitats constitués de pâturages en fleur dont ces pollinisateurs ont besoin. L'investissement dans la science et la conservation du parcours migratoire du monarque et de ses zones d'hivernage procure de multiples avantages économiques, notamment des possibilités d'emploi dans les domaines du reboisement et de la surveillance. Par exemple, les activités de surveillance au Mexique visent 42 aires protégées et sont menées par des dizaines d'employés et de bénévoles. La Réserve de biosphère du papillon monarque (RBPM), dans le centre du Mexique, procure aux monarques un habitat hivernal protégé, et est une source de revenus touristiques pour les collectivités locales. Chaque année, plus de 150 000 touristes visitent les colonies d'hivernage. Un investissement dans l'amélioration de la science, incluant la surveillance, favorisera une gestion adaptative de la RBPM et d'autres ressources clés le long du parcours du monarque, qui sera également utile à la recherche sur les pollinisateurs et à leur conservation.

## 5. Décrivez la façon dont le projet complète les autres travaux entrepris à l'échelle nationale ou internationale, ou évite les chevauchements :

Ce projet porte sur l'intégration d'une valeur ajoutée aux activités en cours au Canada, au Mexique et aux États-Unis. Les activités menées en collaboration sont coordonnées par le Comité trilatéral sur la conservation et la gestion de la faune et des

écosystèmes (Comité trilatéral), sous la direction de l'US Fish and Wildlife Service (US FWS, Service des pêches et de la faune des États-Unis), d'Environnement et Changement climatique Canada et de la Comisión Nacional de Áreas Naturales Protegidas (Conanp, Commission nationale des aires naturelles protégées) du Mexique. La CCE a joué un rôle essentiel, agissant comme tremplin pour la mise en œuvre, la convergence et l'élargissement d'activités déjà menées et de mesures similaires toujours en cours. Ce projet comble une importante lacune qui empêche l'atteinte des objectifs trinationaux fixés dans le Plan nord-américain de conservation du monarque rendu public en 2008 par la CCE, en ce qui a trait à la science appliquée nécessaire à l'exécution de mesures de conservation et à la prise de décisions. Le Comité trilatéral a appuyé le partenariat scientifique trinational pour la conservation du monarque (T-MCSP) en 2016. Le Comité trilatéral continue de servir de tribune pour la surveillance de l'avancement des travaux du T-MCSP et pour éviter les chevauchements avec d'autres travaux internationaux, tout en établissant un lien entre les activités scientifiques et de recherche coordonnées et ciblées et les mesures concrètes et la mise en œuvre.

6. Décrivez les possibilités d'inclusion des connaissances écologiques traditionnelles (CET), le cas échéant, et la façon dont ces possibilités sont intégrées au projet :

Dans le passé, la CCE a mené une étude visant à recenser les CET en lien avec la conservation du monarque au Canada, au Mexique et aux États-Unis. Le rapport, fondé sur un examen de la littérature publiquement accessible, fait état de peu de CET propres au monarque dans le couloir de migration de l'espèce. Par contre, des travaux récents montrent que l'intérêt de communautés autochtones à l'égard de la création et de la conservation d'habitats pour le monarque et les pollinisateurs pourrait ramener ce rôle traditionnel de gardiens de la nature. Dans le cadre des travaux de surveillance le long du parcours migratoire, on tiendra compte des connaissances locales et traditionnelles; les communautés locales et autochtones des régions autour des sites de surveillance seront invitées aux ateliers et aux activités de surveillance citoyenne.

- 7. Décrivez les possibilités de faire participer les jeunes, le cas échéant, et la façon dont ces possibilités sont intégrées au projet :
  - La surveillance des activités de conservation du monarque repose essentiellement sur les programmes de science citoyenne dans les trois pays, qui offrent d'excellentes occasions de faire participer les jeunes. Les partenaires du T-MCSP travaillent avec des étudiants universitaires et des membres des collectivités locales (incluant des enfants et des familles) pour recruter, former et déployer des scientifiques citoyens bénévoles qui collecteront d'importantes données sur les papillons monarques, l'asclépiade et les plantes qui fournissent du nectar; on prévoit faire appel à des milliers de jeunes. La stratégie de surveillance intégrée prévue favorisera ces programmes. De plus, le travail de surveillance se fera dans différents types de couverture terrestre en collaboration avec les parties prenantes de chaque secteur urbain, agricole, emprises et aires protégées.
- 8. Énumérez les cas de participation significative d'autres paliers de gouvernement/d'administration, de groupes autochtones, de collectivités locales, de spécialistes, de membres de la société civile et d'autres intervenants, le cas échéant :

Cet effort suppose une vaste collaboration trinationale d'agences gouvernementales, d'établissements universitaires et d'organisations non gouvernementales. Il s'appuie sur leurs capacités et travaux existants, incluant la recherche commanditée par les gouvernements et les universités. Le T-MCSP réunit les plus grands spécialistes de la science du monarque dans les trois pays, agissant comme groupe de réflexion sur la conservation du monarque, et ce projet profiterait directement de cette expertise. Les principaux partenaires du projet seraient les suivants :

Gouvernement – des États-Unis : l'US FWS, l'US Geological Survey (Commission géologique des États-Unis) et le Natural Resources Conservation Service (Service de la conservation des ressources naturelles du département de l'Agriculture); du Canada : Environnement et Changement climatique Canada, le Service canadien de la faune et Parcs Canada; et du Mexique : la Conanp, la Comisión Nacional para el Conocimiento y Uso de la Biodiversidad (Conabio, Commission nationale sur la connaissance et l'utilisation de la biodiversité du Mexique), et l'Instituto Nacional de Ecología y Cambio Climatico (INECC, Institut national de l'écologie et des changements climatiques).

Secteur universitaire – Université de Guelph, Université Western Ontario, Université d'Ottawa et Université de Calgary, au Canada; University of Minnesota, University of Kansas et University of Arizona, aux États-Unis; *Instituto de Biología, Universidad Nacional Autónoma de México* (UNAM), au Mexique.

Organisations non gouvernementales - Insectarium de Montréal, au Canada; *Monarch Joint Venture* (partenariat entre plus de 54 organisations aux États-Unis, dont la Xerces Society for Invertebrate Conservation et Monarch Watch), des États-Unis; le World Wildlife Fund-Mexico (Fonds mondial pour la nature-Mexique), *Fondo Mexicano para la Conservación de la Naturaleza* (Fonds mexicain pour la conservation de la nature), *Ecosistémica* et *Pronatura México*, du Mexique.

Avec la participation de tels partenaires motivés provenant d'horizons variés, ce projet permettra d'utiliser les ressources de la façon la plus efficace et la plus rentable pour favoriser la prise de décisions plus éclairées. Ces travaux incluent aussi les populations locales, les groupes autochtones et des groupes de la société civile locale le long du parcours migratoire du monarque en les faisant participer comme scientifiques citoyens et collaborateurs à la surveillance et aux projets de recherche.

9. Désignez, dans chaque pays, les membres des comités pertinents et leur organisme fédéral qui s'engagent à élaborer ce projet et à le mettre en œuvre s'il est approuvé :

Canada: **Gregory Mitchell** (Environnement et Changement climatique Canada), <u>gregory.mitchell@canada.ca</u>
Mexique: **Ignacio March Misfut** (*Comisión Nacional de Áreas Naturales Protegidas* – Conanp, Commission nationale des aires naturelles protégées du Mexique), <u>ignacio.march@conanp.gob.mx</u>

États-Unis : **Ryan Drum** (*US Fish and Wildlife Service* – US FWS, Service des pêches et de la faune des États-Unis), ryan drum@fws.gov

En collaboration avec : **Víctor Sánchez-Cordero** (*Instituto de Biología*, UNAM), <u>victor@ib.unam.mx</u>; **Michael Gale** (US FWS), <u>Michael gale@fws.gov</u>; **Holly Holt** (Monarch Joint Venture), <u>hholt@umn.edu</u>; **Keith Hobson** (Environnement et Changement climatique Canada), <u>khobson6@uwo.ca</u>; **Maxim Larrivée** (Insectarium de Montréal), <u>maxim.larrivee@ville.montreal.qc.ca</u>; et d'autres membres du T-MCSP.

## 10. Énumérez les objectifs à viser et les activités à entreprendre pour obtenir des résultats mesurables :

Objectifs	Principales activités permettant d'atteindre les objectifs	Résultats mesurables
D'ici le 30 juin 2019, connaître l'état actuel de la science sur le monarque dans les trois pays et coordonner les travaux de recherche trinationale sur le monarque, grâce au partenariat scientifique trinational pour la conservation du monarque.	Activité 1  Coordination de la science du monarque en fonction des priorités convenues par les trois pays	Les activités scientifiques trinationales sur le monarque sont coordonnées dans les trois pays.
timational pour la conscivation du monarque.		Les spécialistes du monarque, les décideurs, les ONG et le grand public sont informés de l'état des connaissances scientifiques.
D'ici le 30 juin 2019, on aura établi une stratégie de surveillance trinationale incluant des protocoles et des bases de données sur la surveillance biologique dans les trois pays à l'appui des mesures de conservation du monarque.	Activité 2  Élaboration d'une stratégie de surveillance trinationale.	Une stratégie trinationale de surveillance incluant des protocoles et des bases de données de surveillance est mise en œuvre dans les trois pays.
Des études pilotes contribuent à combler les lacunes dans quatre domaines prioritaires (densité des populations qui hivernent, lieu de naissance, ressources en nectar et changements climatiques).	Activité 3 Production de résultats de recherche originale en ce qui a trait au manque de connaissances dans les quatre domaines prioritaires	Les rapports et études de démonstration en lien avec les quatre priorités de recherche sont terminés et communiqués aux spécialistes du monarque

Projet : Renforcement de la capacité d'adaptation des aires marines protégées

1. Budget biennal: 350 000 \$CAN

- 2. Bref énoncé du besoin défini (incluant la situation actuelle), de l'objectif du projet et des résultats visés (d'ici juin 2019): Les aires marines protégées (AMP) sont des outils essentiels à la promotion de la santé des océans, mais elles doivent être gérées de manière adaptative et efficace si l'on veut réagir à des menaces comme le réchauffement et l'acidification des océans, de même que le déplacement des espèces. En s'appuyant sur le projet du Plan opérationnel pour 2015 et 2016, qui portait sur la détermination des vulnérabilités dans les collectivités et les écosystèmes côtiers, et en utilisant des AMP pilotes (Pacific Rim, El Vizcaino, Isla Guadalupe, Channel Islands et Oplympic Coast), ce projet permettra de créer une trousse d'outils pour l'adaptation côtière applicable à n'importe quelle AMP, basée sur les commentaires reçus de ces AMP pilotes et d'une grande variété de spécialistes. Il répondra à un important besoin des praticiens des AMP, à savoir obtenir une orientation et une formation pratiques pour l'élaboration de stratégies d'adaptation en réponse aux vulnérabilités définies et l'intégration de ces stratégies aux plans de gestion. Le projet permettra de développer les capacités de planification de l'adaptation des AMP grâce à la trousse d'outils; inclura une formation sur l'utilisation de la trousse par les praticiens des AMP; ciblera les équipes de spécialistes des trois pays (scientifiques, praticiens des AMP, populations autochtones et locales, parties prenantes) qui pourront offrir des conseils sur les thèmes prioritaires; et déterminera les mesures à prendre dans les paysages marins communs à l'appui de la mise en œuvre des stratégies de gestion. La mise en œuvre de stratégies d'adaptation aidera les AMP à contrôler les impacts locaux des changements mondiaux et régionaux et à promouvoir des écosystèmes marins plus sains et plus résilients.
- 3. Expliquez de quelle façon le projet peut avoir plus d'impact à l'échelle trinationale, et pourquoi la CCE offre le moyen le plus efficace d'entreprendre ces travaux :

La CCE joue un rôle unique dans l'établissement d'un cadre de collecte et de communication de connaissances sur les stratégies d'adaptation du réseau d'AMP en Amérique du Nord; en tablant sur des projets et des collaborations antérieurs (p. ex, Channel Islands/Isla Guadalupe, côte de la Colombie-Britannique/Olympic Coast) à l'appui de la mise en œuvre de la stratégie. L'environnement marin est intrinsèquement lié, et une gestion efficace des espèces marines exige une coopération internationale. Les changements climatiques rendent cette collaboration encore plus nécessaire, en raison de leurs impacts sur la répartition et les déplacements des espèces et des habitats. En outre, comme l'information sur les stratégies d'adaptation côtière n'est pas facilement accessible, il y a un urgent besoin de regrouper et de solidifier nos connaissances pour pouvoir gérer efficacement les AMP changeantes et minimiser les effets néfastes sur les collectivités locales.

4. Décrivez de quelle façon le projet pourrait exploiter ou promouvoir le lien entre les écosystèmes, la création d'emplois, les impacts selon le sexe et la création de revenus :

Les collectivités et les écosystèmes côtiers sont parmi les plus touchés par les changements climatiques, et ils doivent faire l'objet d'une planification proactive pour minimiser les impacts néfastes des changements. La planification de l'adaptation peut aider à renforcer la résilience des écosystèmes marins/côtiers et à maintenir les activités et utilisations qui dépendent des

écosystèmes marins (p. ex., l'écotourisme marin, l'infrastructure naturelle), et elle contribue au bien-être social, culturel et économique des collectivités côtières. Les résultats du projet seront communiqués aux collectivités côtières autochtones et locales des trois pays, afin qu'elles connaissent les pratiques de restauration de l'habitat côtier, de gestion des effets de l'acidification des océans, des déplacements des espèces et de gestion des espèces envahissantes, et puissent participer aux discussions et établir l'ordre de priorité de ces enjeux quant à leurs impacts écologiques, sociaux et économiques.

## 5. Décrivez la façon dont le projet complète les autres travaux entrepris à l'échelle nationale ou internationale, ou évite les chevauchements :

Ces travaux s'appuient sur des travaux antérieurs de la CCE, dont les résultats sont décrits dans le document Scientific Guidelines for Designing Resilient Marine Protected Area Networks in a Changing Climate (CCE 2012 – Directives techniques pour l'établissement de réseaux d'aires marines protégées résilientes dans le contexte des changements climatiques) et sur l'outil d'évaluation rapide de la vulnérabilité créé et utilisé durant la période de projet 2015–2017. Il s'agissait du premier outil du genre visant précisément les aires marines protégées dans les trois pays. Chaque pays a commencé à définir les vulnérabilités de ses AMP, mais on en est encore aux étapes préliminaires de l'identification et de l'application de mesures d'adaptation des AMP. La trousse d'outils permettra de compiler les orientations existantes sur l'adaptation côtière et marine dans les trois pays et de combler les lacunes grâce à la revue de la littérature et à des entretiens avec des praticiens des AMP. La formation offerte dans les sites pilotes va contribuer à renforcer les capacités de gestion des ressources communes dans un contexte de changements climatiques et offrir des occasions d'étendre la collaboration au sein du réseau d'AMP nord-américaines dans le domaine de la gestion. Les stratégies d'adaptation côtière et marine sont également une grande priorité pour les AMP de façon globale et il existe de grandes lacunes à cet égard; ce projet pourrait apporter une contribution importante à l'échelle internationale. Des travaux antérieurs de la CCE sur l'établissement de directives scientifiques visant les réseaux d'AMP ont déjà largement contribué au dialogue sur les réseaux d'AMP dans l'Arctique et dans d'autres régions. La diffusion des travaux liés à ce projet auprès de publics internationaux va permettre aux membres du réseau d'AMP nord-américaines de poursuivre leur contribution. Le projet favorisera également la viabilité à long terme au fur et à mesure que les organismes responsables des AMP intégreront les stratégies d'adaptation définies à leurs plans de gestion des AMP, qui orienteront la gestion à long terme (~10 ans) de ces aires.

## 6. Décrivez les possibilités d'inclusion des connaissances écologiques traditionnelles (CET), le cas échéant, et la façon dont ces possibilités sont intégrées au projet :

Les peuples autochtones vivent dans les zones côtières de l'Amérique du Nord depuis ces milliers d'années et ils se sont toujours adaptés aux changements de l'environnement marin et côtier. En s'appuyant sur les structures, mécanismes et processus existants, le projet permettra de mobiliser les collectivités locales et autochtones dans le cadre d'une approche participative visant à recueillir et à synthétiser des connaissances sur les possibilités d'adaptation en vue de la gestion des AMP. On fera participer ces collectivités au processus, du premier exercice d'établissement de la portée à la distribution du produit final. S'il y a lieu, on fera de la coordination avec les autorités des collectivités locales et autochtones. Le projet offre par ailleurs une occasion d'échanger, d'apprendre et peut-être d'intégrer les pratiques et les populations à la gestion des environnements côtiers des AMP.

Ils offrent également des possibilités de collaboration entre les peuples autochtones qui participent à la gestion et à l'adaptation côtières dans les trois pays.

7. Décrivez les possibilités de faire participer les jeunes, le cas échéant, et la façon dont ces possibilités sont intégrées au projet :

Les jeunes sont des intervenants clés dans la gestion des AMP et ils sont au centre de nombreuses activités d'éducation et de science citoyenne dans les AMP. Le projet permettrait de cibler des occasions pour les jeunes de participer aux stratégies d'adaptation, y compris dans le cadre de travail bénévole et d'une participation communautaire. Les organisations qui travaillent avec les jeunes seraient invitées à participer à l'établissement de la portée du projet, à l'atelier des parties prenantes et à la formation.

8. Énumérez les cas de participation significative d'autres paliers de gouvernement/d'administration, de groupes autochtones, de collectivités locales, de spécialistes, de membres de la société civile et d'autres intervenants, le cas échéant :

Les lois, pratiques et cultures des trois pays favorisent la participation des parties prenantes à la gestion des AMP—incluant les organismes publics à tous les échelons, des scientifiques, des utilisateurs des océans, des collectivités locales, des peuples autochtones et d'autres groupes qui ont à cœur nos océans. Ce projet irait dans le sens de cette approche en incluant divers groupes de parties prenantes à l'établissement de la portée du projet, à l'élaboration et à la révision de la trousse d'outils pour l'adaptation côtière et à la détermination de possibilités de collaboration pour la mise en œuvre des stratégies d'adaptation. Bon nombre de ces groupes d'intervenants ont déjà participé au processus d'évaluation rapide de la vulnérabilité mené durant la période de projet 2015–2017 et sont enthousiastes à l'idée de participer aux prochaines étapes (p ex., des propriétaires d'entreprises locales d'écotourisme, des conseils consultatifs de citoyens des AMP, des gouvernements et des organisations autochtones, des universités et des organisations non gouvernementales).

9. Désignez, dans chaque pays, les membres des comités pertinents et leur organisme fédéral qui s'engagent à élaborer ce projet et à le mettre en œuvre s'il est approuvé :

Canada : Chantal Vis, spécialiste des écosystèmes marins, Parcs Canada, <a href="mailto:Chantal.vis@pc.gc.ca">Chantal.vis@pc.gc.ca</a>.

Marlow Pellatt, spécialiste de la restauration des écosystèmes, Parcs Canada, marlow.pellatt@pc.gc.ca

Mexique : Fernando Camacho Rico, *Comisión Nacional de Áreas Naturales Protegidas (*Conanp, Commission nationale des aires naturelles protégées, fernando.camacho@conanp.gob.mx

Pilar Jacobo Enciso, Conanp, pilar.jacobo@conanp.gob.mx

États-Unis : Lauren Wenzel, directrice, National Marine Protected Areas Center, lauren.wenzel@noaa.gov.

10. Énumérez les objectifs à viser et les activités à entreprendre pour obtenir des résultats mesurables :

Objectifs	Principales activités permettant d'atteindre les objectifs	Résultats mesurables
D'ici le 30 juin 2019, les collectivités et les gestionnaires des AMP auront accès à des conseils pratiques, et seront donc plus en mesure de s'attaquer aux vulnérabilités côtières.	Activité 1  Créer une trousse d'outils pour l'atténuation des effets sur les zones côtières et l'adaptation à ces effets.	Une trousse d'outils pour l'atténuation des effets sur les zones côtières et l'adaptation à ces effets, élaborée avec les parties prenantes et des spécialistes, est à la disposition des gestionnaires des AMP/des collectivités côtières dans les trois pays, afin de les conseiller à propos de l'atténuation des impacts des changements climatiques et de l'adaptation à ces impacts.
D'ici le 30 juin 2019, les stratégies de gestion de l'atténuation des impacts et de l'adaptation à ces impacts seront intégrées aux plans de gestion des AMP des trois pays et aux projets connexes.	Activité 2  Renforcer les capacités d'élaboration et de mise en œuvre de stratégies d'atténuation des impacts et d'adaptation à ces impacts, basées sur la tousse d'outils.	Les gestionnaires des AMP et leurs partenaires ont reçu une formation sur l'utilisation de la trousse d'outils pour l'élaboration et l'application de stratégies d'atténuation des impacts sur les zones côtières et d'adaptation à ces impacts.
D'ici le 30 juin 2019, une collaboration sera établie dans toutes les AMP grâce à des protocoles d'entente (PE)*, à des plans d'action et à des partenariats informels.	Former des partenariats dans les paysages marins communs, pour examiner les enjeux prioritaires liés à l'atténuation des impacts, l'adaptation à ces impacts et l'efficacité de la gestion (p. ex., protocoles de surveillance conjointe; plans internationaux d'adaptation des espèces communes, comme les baleines; méthodes d'évaluation des	Les gestionnaires des AMP et leurs partenaires ont formé des partenariats qui leur permettent de coordonner les mesures d'atténuation des impacts sur les zones côtières et d'adaptation à ces impacts, en fonction de leurs priorités communes.

Plan opérationnel de la CCE pour 2017-2018 – Projets de coopérat	Plan	opérationnel de l	a CCE pour	r 2017-2018 –	Projets de	coopérati
--	------	-------------------	------------	---------------	------------	-----------

mesures d'adaptation).	

\*Remarque: Les États-Unis et le Mexique ont établi un partenariat officiel sur les AMP dans le cadre de PE sur des aires jumelles dans le golfe du Mexique, et le Canada et les États-Unis ont établi un partenariat officiel sur les AMP par l'intermédiaire du Conseil de l'Arctique. À propos des AMP, les États-Unis, le Canada et le Mexique collaborent de façon non officielle dans de nombreux domaines dont le nombre va augmenter.

Projet : Mise en œuvre de solutions communautaires au problème des déchets marins

1. Budget biennal: 700 000 \$CAN

- 2. Bref énoncé du besoin défini (incluant la situation actuelle), de l'objectif du projet et des résultats visés (d'ici juin 2019) : Les déchets marins constituent un problème mondial qui nuit à l'économie, aux environnements côtiers, aux écosystèmes et à la santé humaine. Ce projet vise à corriger l'absence de coordination entre les trois gouvernements afin de prévenir et de réduire efficacement les déchets d'origine terrestre qui pénètrent dans l'environnement marin, grâce à une approche communautaire gérée par les intervenants et axée sur des solutions. À cette fin, les promoteurs du projet travailleront avec les intervenants locaux, dont les jeunes et les collectivités autochtones, pour :
  - 1) décrire le problème des déchets marins dans les sites pilotes se trouvant dans des bassins hydrographiques frontaliers;
  - 2) déterminer/mettre en œuvre des solutions réalistes aux problèmes locaux;
  - 3) communiquer les résultats et faire des recommandations aux décideurs.

Grâce à une approche axée sur les intervenants dans les sites choisis des bassins hydrographiques frontaliers, le projet permettra d'améliorer les processus locaux d'évaluation, de prise de décisions et de réseautage en vue de mettre en œuvre et de surveiller les initiatives locales. On adaptera le principe de l'utilisation d'un réseau hydrographique libre de tout déchet aux situations à l'échelle locale et nationale; ce principe prévoit la participation des intervenants aux activités visant la réduction et la prévention des déchets marins de source terrestre. Il s'agit de renforcer les capacités grâce à la sensibilisation et à la mobilisation, dans le cadre d'une approche multipartite coordonnée, afin d'élaborer des solutions durables pour les intervenants locaux et leurs collectivités. Les études de cas seront transmises aux décideurs fédéraux et aux collectivités intéressées qui pourront les reproduire, et elles seront communiquées lors de rencontres publiques organisées dans diverses régions de l'Amérique du Nord pour sensibiliser la population aux solutions communautaires au problème des déchets marins.

3. Expliquez de quelle façon le projet peut avoir plus d'impact à l'échelle trinationale, et pourquoi la CCE offre le moyen le plus efficace d'entreprendre ces travaux :

La présence de déchets marins dans les voies navigables transfrontalières est un problème qui touche de nombreux gouvernements et divers intervenants, qui pourraient bénéficier d'une meilleure coordination et de mesures plus efficaces. Ce projet contribue au plan stratégique de la CCE, pour : appuyer l'établissement de réseaux de collaboration avec les jeunes et les collectivités autochtones, en vue de partager leurs connaissances et expérience; mettre en œuvre des efforts de conservation en vue de protéger et de restaurer les écosystèmes; définir des pratiques bénéfiques; intensifier la sensibilisation et la mobilisation des collectivités et renforcer leurs capacités. La CCE offre un moyen efficace d'entreprendre ces travaux, car il n'existe actuellement aucun mécanisme intergouvernemental permettant de s'attaquer au problème des déchets marins à l'échelle continentale, et au mouvement des déchets entre les pays membres et dans leurs voies navigables communes. Ce problème touche ces voies navigables, mais a également des impacts à plus grande échelle sur l'économie océanique mondiale, les

pêches, le transport maritime, la santé humaine et l'environnement. En 2010, les États-Unis, le Canada et le Mexique ont rejeté environ 384 726 tonnes de déchets de plastique dans les océans de la planète; cela fait de l'Amérique du Nord un important producteur de déchets marins d'origine terrestre. Si l'on ne remédie pas à ce problème, ce chiffre pourrait augmenter de façon exponentielle dans un proche avenir (Jambeck et coll., 2015).

4. Décrivez de quelle façon le projet pourrait exploiter ou promouvoir le lien entre les écosystèmes, la création d'emplois, les impacts selon le sexe et la création de revenus :

Les déchets marins sont le résultat de l'activité humaine, qui entraîne le dépôt direct ou indirect de déchets dans l'environnement aquatique. Ils perturbent l'équilibre fragile des écosystèmes océaniques et côtiers, ce qui menace les moyens de subsistance en touchant directement l'industrie de la pêche, le tourisme, les économies nationales et le commerce. Ce projet va renforcer la sensibilisation à propos du lien entre les activités terrestres et l'environnement. Les travaux proposés définissent par ailleurs des solutions pertinentes de basse technologie peu coûteuses, afin de réduire les déchets marins et d'en prévenir la production, ce qui pourrait créer des possibilités : d'améliorer la gestion locale des déchets; d'atténuer les impacts sur le tourisme (esthétique), et sur les modes de subsistance et le commerce qui dépendent de la pêche; d'améliorer les écosystèmes océaniques/côtiers.

5. Décrivez la façon dont le projet complète les autres travaux entrepris à l'échelle nationale ou internationale, ou évite les chevauchements :

Ce projet est complémentaire des travaux entrepris à l'échelle locale, régionale, nationale et internationale en vue de régler ce problème transfrontalier. Au mieux, ces activités sont mises en œuvre de façon fragmentée dans les pays; ce projet offre la possibilité d'une coordination nord-américaine qui améliorera la comparabilité des sites et permettra de définir une approche normalisée que pourront adopter d'autres intervenants. Il s'agit du premier projet nord-américain qui utilise une méthode communautaire normalisée transférable en vue de trouver des solutions au problème des déchets marins présents dans les bassins hydrographiques frontaliers.

6. Décrivez les possibilités d'inclusion des connaissances écologiques traditionnelles (CET), le cas échéant, et la façon dont ces possibilités sont intégrées au projet :

Ce projet comporte un volet de science citoyenne qui pourrait inclure la transmission de CET par les collectivités autochtones des bassins hydrographiques concernés. Plus précisément, ces CET pourraient aider à comprendre beaucoup mieux les caractéristiques des bassins hydrographiques (p. ex., débit d'eau, flore/faune et historique de pollution) qui font partie des éléments propices à la mise en œuvre de solutions au problème des déchets marins.

7. Décrivez les possibilités de faire participer les jeunes, le cas échéant, et la façon dont ces possibilités sont intégrées au projet :

Ce projet comporte un volet de science citoyenne qui inclut les jeunes (p. ex., écoles, scouts, clubs s'intéressant à l'environnement, etc.) dans les bassins hydrographiques concernés. Les jeunes seront formés afin qu'ils deviennent des

« citoyens scientifiques », et recueillent des données sur les déchets marins qui seront utiles au projet et aux futures activités de mise en œuvre. Ce projet reconnaît que les jeunes sont d'excellents ambassadeurs de l'environnement et constituent le groupe démographique idéal pour promouvoir une réduction des sources de déchets en amont, et une transition de la culture du « tout jeter » à la culture de la réduction et de la réutilisation. Une mobilisation efficace des jeunes favorise la créativité et inspire les collectivités. Les jeunes apporteront leur concours tout au long du projet; ainsi, ils comprendront mieux l'enjeu et seront à même de s'attaquer aux problèmes locaux et aux problèmes frontaliers communs.

8. Énumérez les cas de participation significative d'autres paliers de gouvernement/d'administration, de groupes autochtones, de collectivités locales, de spécialistes, de membres de la société civile et d'autres intervenants, le cas échéant :

En plus de l'approche trilatérale qu'il propose, ce projet portera sur au moins deux bassins hydrographiques partagés (p. ex., mer des Salish, bassin hydrographique du golfe de Californie/du fleuve Tijuana, bassin hydrographique du Rio Grande/Río Bravo/golfe du Mexique, bassin hydrographique du fleuve Saint-Laurent/des Grands Lacs) qui concernent plusieurs intervenants, comme les administrations locales et les gouvernements étatiques/provinciaux (Semarnat, EPA, ECCC), les groupes autochtones, les collectivités locales et les spécialistes nationaux, les ONG, les institutions publiques, les membres du public et le secteur privé. Le succès et la viabilité de ce projet dépendront de la coordination active entre ces intervenants, en vue de trouver les solutions pertinentes au problème des déchets marins, et de faire des recommandations aux décideurs.

9. Désignez, dans chaque pays, les membres des comités pertinents et leur organisme fédéral qui s'engagent à élaborer ce projet et à le mettre en œuvre s'il est approuvé :

Canada: Sarah Da Silva, Jacinthe Séguin — Environnement et Changement climatique Canada (ECCC)

**Mexique :** Lina Laura Correa, Salomón Díaz Mondragón — *Secretaría de Medio Ambiente y Recursos Naturales* (Semarnat, ministère de l'Environnement et des Ressources naturelles)

**États-Unis :** Andrew Horan, Janice Sims, Bob Benson, Margaret McCauley — *Environmental Protection Agency* (EPA, Agence de protection de l'environnement)

10. Énumérez les objectifs à viser et les activités à entreprendre pour obtenir des résultats mesurables :

Objectifs	Principales activités permettant d'atteindre les objectifs	Résultats mesurables
	Activité 1	Les principales sources de déchets
Comprendre la situation au chapitre des	Mener une étude dans chaque site du	marins dans les sites sélectionnés
déchets marins dans les sites pilotes	bassin hydrographique afin de	sont connues, ce qui facilitera les

Objectifs	Principales activités permettant d'atteindre les objectifs	Résultats mesurables
sélectionnés d'au moins deux bassins hydrographiques communs, afin de trouver des solutions à l'échelle locale.	déterminer les principales sources de déchets marins, leur composition et les zones où ils s'accumulent.	mesures locales de réduction des déchets.
Les résidents locaux participent aux activités relatives aux déchets marins grâce aux réseaux communautaires dans les sites sélectionnés.	Activité 2 Désigner les intervenants pertinents, incluant des groupes de jeunes et des collectivités locales et autochtones, afin de mettre sur pied un réseau de « citoyens scientifiques » qui appliquera une méthode commune de collecte de données dans les collectivités désignées.	Un réseau de « citoyens scientifiques » dans chaque basson hydrographique désigné procède à la collecte de données sur les déchets marins pour aider à trouver des solutions de réduction de ces déchets.
Les collectivités disposeront de la capacité et des outils nécessaires pour élaborer des solutions communautaires de réduction et de prévention des déchets marins.	Activité 3 Dans chaque site pilote, mettre sur pied une équipe consultative d'intervenants et organiser des réunions d'intervenants afin de prioriser les mesures visant à réduire les déchets marins.	Projets qui seront lancés par les intervenants dans des zones désignées du bassin hydrographique.
Les collectivités ont mis en place des solutions de prévention et de réduction des déchets marins et on sensibilise la population aux solutions communautaires au moyen d'activités de vulgarisation.	Activité 4 Appliquer des solutions simples et peu coûteuses dans les sites pilotes grâce à une collaboration constante avec les intervenants. Résumer et communiquer le processus et les projets pilotes, mettre en évidence les leçons apprises et les difficultés pour aider à améliorer la méthode, et faire état des réussites.	Les solutions simples et peu coûteuses sont appliquées pour réduire les déchets marins dans les zones désignées du bassin hydrographique.

## **APPENDICE II: Initiatives en cours**

Comité consultatif public mixte (CCPM)	64
Communications sur les questions d'application	66
Appuyer la participation et le leadership des jeunes en lien avec les priorités relatives à l'environnement commun nord-américain	68
Plateformes interactives de la CCE	70
Suivi des rejets et des transferts de polluants en Amérique du Nord	74
Communications et sensibilisation	77
Gestion axée sur les résultats	79

## Comité consultatif public mixte (CCPM)

1. Budget biennal: 590 000 \$CAN

## 2. Description

Le Comité consultatif public mixte (CCPM) est l'organe consultatif trilatéral du Conseil de la CCE. Composé de représentants de la société civile (milieu universitaire, secteur privé, ONG, etc.), le CCPM offre une tribune aux intervenants nord-américains pour qu'ils participent aux travaux de la CCE dans le cadre d'ateliers, de réunions et de consultations et sur les médias sociaux. Le CCCPM donne au Conseil des avis qui s'inspirent des commentaires des intervenants à propos de toute question relevant de la portée de l'ANACDE, par exemple les domaines thématiques du Plan opérationnel pour 2017 et 2018, les priorités stratégiques définies dans le Plan stratégique pour 2015 à 2020, et les autres sujets définis par ses membres à partir de la rétroaction du public durant ses séances.

#### 3. Partenaires

Milieu universitaire, secteur privé, ONG, organisations autochtones et locales, etc.

Objectifs	Principales activités à entreprendre pour atteindre les objectifs	Résultats mesurables
Faire des recommandations constructives au Conseil et transmettre de l'information au Secrétariat grâce à ses avis officiels et à des lettres officielles, et par des moyens de communication novateurs.	Préparer des avis au Conseil constructifs basés sur les recommandations du public.  Engager un dialogue avec les Parties afin de rendre plus pertinentes les recommandations au Conseil et de trouver de nouveaux moyens de communiquer les avis.  Définir de nouveaux domaines de travail potentiels pour la CCE et recommander l'amélioration des initiatives en cours.	Nombre d'avis envoyés au Conseil Participation des membres du CCPM aux initiatives de la CCE dans le cadre du Plan opérationnel pour 2017 et 2018
Intensifier la participation du public aux initiatives de la CCE et promouvoir une diffusion plus vaste de l'information sur l'environnement américain et des travaux	Mobiliser davantage d'intervenants grâce aux activités du CCPM (réunions publiques, consultations publiques, webinaires, etc.), et augmenter la diversité des participants aux	Nombre de participants aux séances publiques du CCPM et à d'autres réunions/activités publiques (en personne ou en

de la CCE.	activités de la CCE.	ligne)
	Aligner les sujets des tribunes publiques du CCPM sur les initiatives de la CCE, afin de créer des synergies dans le cadre du Plan opérationnel pour 2017 et 2018.	Nombre de communiqués de presse et d'annonces sur les médias sociaux provenant du CCPM
	Continuer à faire le point sur les initiatives de la CCE durant les réunions publiques du CCPM, ainsi que sur le processus relatif aux communications sur les questions d'application (SEM) et sur les rapports des comités consultatifs nationaux et gouvernementaux.	Nombre de questions envoyées par le public durant les réunions par le biais des médias sociaux
Contribuer à la Stratégie de communication de la CCE pour 2015 à 2020 en jouant un rôle précis en 2017– 2018	Créer des stratégies adaptées aux médias sociaux pour chaque activité du CCPM, ainsi que des sondages menés par le CCM afin d'obtenir davantage de commentaires du public	Nombre de communiqués de presse et d'annonces sur les médias sociaux provenant du CCPM
	Élaborer une stratégie de sensibilisation ciblée, afin que les activités du CPM attirent de nouveaux participants/conférenciers, tant en personne qu'en ligne (Autochtones, jeunes, membres des collectivités rurales et éloignées, etc.)	

## Communications sur les questions d'application

1. Budget biennal: 300 000 \$CAN

### 2. Description

Depuis la création de la CCE, le processus SEM a permis aux résidents et aux ONG d'Amérique du Nord de présenter au Secrétariat des communications alléguant l'omission par les Parties d'assurer l'application efficace des lois de l'environnement. Le Plan stratégique pour 2015 à 2020 cherche à faire mieux comprendre au public le processus SEM, en demandant au Secrétariat de rendre les dossiers factuels plus accessibles au public, et en multipliant les efforts de sensibilisation à l'échelle de l'Amérique du Nord. L'unité des communications sur les questions d'application va continuer à traiter les communications et à mettre l'accent sur la sensibilisation et, s'il y a lieu, pourrait élaborer des propositions en vue d'étudier l'impact des dossiers factuels, de mettre à jour la base de données sur les lois de l'environnement en Amérique du Nord et d'établir une bourse de la CCE pour les récents diplômés des facultés de droit, dans l'esprit de la priorité qu'accorde la CCE à la mobilisation des jeunes. L'unité des communications sur les questions d'application va s'efforcer de mieux appuyer la CCE et ses plans stratégique et opérationnel.

#### 3. Partenaires

Universités et spécialistes du droit.

Objectifs	Principales activités à entreprendre pour atteindre les objectifs	Résultats mesurables
Étendre les activités de sensibilisation aux nouveaux intervenants et éduquer le public à propos du processus SEM.	Continuer à travailler avec les intervenants intéressés des milieux juridiques nord-américains et internationaux : facultés de droit des trois pays, North American Consortium for Legal Education (Consortium nord-américain pour l'enseignement du droit), ONG et Centre de droit international du développement durable.	Augmentation du nombre de demandes de renseignements du public à propos du processus SEM, et du nombre de communications présentées
Mieux comprendre les impacts des dossiers factuels dans le cadre du processus SEM.	Proposer aux Parties un projet détaillé à propos de cette étude.  Entreprendre une analyse des données relatives aux dossiers factuels.	Préparer un rapport qui générera plus de demandes de renseignements à propos du processus SEM

Mettre à jour la base de données de la CCE sur les lois de l'environnement en Amérique du Nord.	Proposer aux Parties un projet détaillé à ce sujet	Mise à jour de la base de données
, unonque du resta.	Mettre à jour la base de données sur les lois de l'environnement en Amérique du Nord.	

## Appuyer la participation et le leadership des jeunes en lien avec les priorités relatives à l'environnement commun nord-américain

1. Budget biennal: 120 000 \$CAN

## 2. Description

Les jeunes sont largement touchés par le rendement de l'Amérique du Nord au chapitre du développement durable et de la création d'emplois, et sont également les catalyseurs de l'innovation sur le plan social et environnemental, et nos futurs décideurs. Leur participation va aider la CCE à atteindre ses objectifs, c'est-à-dire trouver des méthodes innovatrices d'acquisition de connaissances sur l'environnement et renforcer sa capacité à sensibiliser les intervenants clés.

Dans le cadre du programme de stages de la CCE, les stages de douze semaines et les bourses de quatre à six mois offrent des possibilités uniques d'apprentissage et de perfectionnement professionnel dans un contexte trinational. La participation des jeunes au programme de travail concerté (avec le CCPM et l'Unité des communications sur les questions d'application) et aux initiatives du Secrétariat (comme la rédaction de rapports indépendants) facilite l'intégration de leur vision des priorités associées à l'environnement commun du Canada, du Mexique et des États-Unis. Ces activités de réseautage social sous l'égide de la CCE (p. ex., l'externalisation ouverte) créent une occasion unique d'élargir la participation du public aux travaux de la CCE, et ajoutent de la valeur à ces travaux, en générant de nouvelles idées et en sollicitant des commentaires à propos des priorités de la CCE.

#### 3. Partenaires:

La CCE travaillera avec Environnement et Changement climatique Canada (ECCC), le Secretaría de Medio Ambiente y Recursos Naturales (Semarnat, ministère de l'Environnement et des Ressources naturelles) et l'US Environmental Protection Agency (EPA, Agence de protection de l'environnement) pour sensibiliser davantage les jeunes à propos des efforts de mobilisation de la CCE et des gouvernements nationaux envers eux, et de faire part aux trois gouvernements nationaux des visions et des solutions proposées par les jeunes.

Objectifs	Principales activités à entreprendre pour atteindre les objectifs	Résultats mesurables
Intensifier la participation des jeunes aux travaux de la CCE et leur sensibilisation à ces travaux.	<ul> <li>Dans le cadre du programme de stages de la CCE, des stages de douze semaines et des bourses de quatre à six mois permettront d'affecter des jeunes aux unités du Secrétariat.</li> </ul>	Trois à cinq stages par an, et rapports/présentations par les stagiaires
Renforcer la capacité des	<ul> <li>Utiliser les initiatives de réseautage social de la CCE (comme l'externalisation ouverte et le remue-méninges)</li> </ul>	Une ou deux bourses par an et rapports/présentations par les

jeunes Nord-Américains à
s'attaquer aux défis et aux
enjeux environnementaux
qui suscitent des
préoccupations à l'échelle
régionale.

pour augmenter la participation du public aux travaux de la CCE et ajouter de la valeur à ceux-ci, en générant de nouvelles idées et en sollicitant des commentaires à propos des priorités de la CCE.

 S'associer à des organisations et à des programmes existants dans les trois pays afin de saisir les occasions de mobilisation des jeunes et de dialogue avec ceux-ci et leurs réseaux.

## boursiers

Deux ou trois activités de réseautage social par an et participation accrue des jeunes aux activités de la CCE

#### Plateformes interactives de la CCE

Budget biennal: 100 000 \$CAN

Les outils et les ressources de la CCE comprennent trois plateformes interactives en ligne : l'Atlas environnemental de l'Amérique du Nord, le Système nord-américain de surveillance des changements dans la couverture terrestre et le Portail nord-américain sur les polluants ayant des effets sur le climat.

## A. Atlas environnemental de l'Amérique du Nord

## 1. Description

L'Atlas environnemental de l'Amérique du Nord (l'Atlas), qui sert de cadre aux données géospatiales sur l'environnement, est un outil permettant d'intégrer rapidement d'importantes données socio-économiques et environnementales essentielles à la prise de décisions relatives au développement durable en Amérique du Nord. L'Atlas est un outil cartographique interactif destiné à la recherche, à l'analyse et à la gestion des données environnementales au Canada, au Mexique et aux États-Unis. Il regroupe des données cartographiques précises et homogènes : cartes, documentation et couches cartographiques interactives à une échelle de 1:10 000 000. Les couches cartographiques thématiques permettent la visualisation de divers sujets liés à l'environnement, comme l'impact des activités économiques et des transferts de polluants sur les écosystèmes et les collectivités.

#### 2. Partenaires

Ressources naturelles Canada (RNCan), Environnement et Changement climatique Canada (ECCC), *United States Geological Survey* (USGS, Commission géologique des États-Unis), *Instituto Nacional de Estadística y Geografía* (INEGI, Institut national de la statistique et de la géographie), *Secretaría de Medio Ambiente y Recursos Naturales* (Semarnat, ministère de l'Environnement et des Ressources naturelles) et membres d'organismes partenaires spécialisés (gouvernementaux et non gouvernementaux) susceptibles d'ajouter des données aux cartes de base et aux couches thématiques de l'Atlas.

Objectifs	Principales activités à entreprendre pour atteindre les objectifs	Résultats mesurables
Produire des couches	Créer ou mettre à jour les couches cartographiques et	Couches cartographiques
cartographiques thématiques afin	les ensembles de données géospatiales, et les	thématiques, et ensembles de
d'afficher l'information	intégrer à l'Atlas, comme on l'a fait en 2016 avec les	données harmonisés et mis à jour
environnementale à l'échelle	données à jour sur les aires terrestres et marines	à l'échelle continentale, auxquels
continentale, incluant celle qui est	protégées en Amérique du Nord, qui seront	on a accès sur le site Web de la
issue des projets de la CCE.	accessibles en 2017.	CCE et qui sont mentionnés dans

Objectifs	Principales activités à entreprendre pour atteindre les objectifs	Résultats mesurables
	Assurer une maintenance constante des données	des publications scientifiques
	géospatiales, des couches cartographiques et des métadonnées sur le site Web de la CCE.	

## B. Système nord-américain de surveillance des changements dans la couverture terrestre

## 1. Description

Le Système nord-américain de surveillance des changements dans la couverture terrestre (NALCMS selon le sigle anglais) fait partie intégrante de l'Atlas environnemental de l'Amérique du Nord. Il fournit de précieux indicateurs de l'évolution de la couverture terrestre en Amérique du Nord, qui aident les trois pays à mieux comprendre la dynamique de cette évolution, et qu'ils peuvent utiliser aux fins d'analyses en vue de prendre des décisions, par exemple à propos de la gestion et de la conservation des écosystèmes, de l'atténuation des changements climatiques et de l'adaptation à ces changements, et de l'expansion urbaine. Le NALCMS est une initiative de collaboration permanente entre le Canada, le Mexique et les États-Unis, qui vise à surveiller la couverture terrestre et son évolution avec le temps. Il présente à intervalles réguliers l'information à ce sujet de façon transparente, cohérente et automatisée dans l'ensemble de l'Amérique du Nord.

Le NALCMS est unique, car il a été conçu dans son intégralité pour répondre aux besoins collectifs des trois pays nordaméricains et des utilisateurs de données en Amérique du Nord. Les données qu'il communique sont précises, leur qualité est reconnue et elles sont recueillies par des spécialistes d'organismes gouvernementaux des trois pays. Le NALCMS et l'Atlas utilisent une stratégie et un cadre communs pour générer des données et des résultats uniformes pour toute de l'Amérique du Nord, ce qui facilite leur application et leur surveillance à l'échelle continentale.

#### 2. Partenaires

Le NALCMS est le fruit d'une collaboration (facilitée par la CCE) entre Ressources naturelles Canada/le Centre canadien de télédétection (RNCan/CCT), l'*United States Geological Survey* (USGS, Commission géologique des États-Unis) et trois organisations mexicaines : l'*Instituto Nacional de Estadística y Geografía* (INEGI, Institut national de la statistique et de la géographie), la *Comisión Nacional para el Conocimiento y Uso de la Biodiversidad* (Conabio, Commission nationale sur la connaissance et l'utilisation de la biodiversité) et la *Comisión Nacional Forestal* (Conafor, Commission forestière nationale).

Objectifs	Principales activités à entreprendre pour atteindre les objectifs	Résultats mesurables
Produire des cartes et des ensembles de données améliorés et à jour à propos de la couverture terrestre et de son évolution.	Produire, durant l'été 2017, la première carte au monde illustrant la couverture terrestre en Amérique du Nord, à l'aide des données du satellite Landsat à une résolution de 30 mètres, et de 19 catégories normalisées de couverture terrestre du <i>Land Cover Classification System</i> (LCCS, Système de classification de la couverture terrestre), établi par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). Cette carte sera accessible sur le site Web de la CCE et on en fera la promotion lors d'événements pertinents destinés à sensibiliser un plus large public.  Produire une version à jour pour 2010 à 2015 de la carte sur l'évolution de la couverture terrestre en Amérique du Nord à une résolution de 30 m. À propos de cette carte, les organismes partenaires établiront la voie à suivre pour mener à bien les travaux jusqu'en juin 2019.	Les utilisateurs du NALCMS accèdent aux cartes à une résolution de 30 m illustrant la couverture terrestre et son évolution, et ces cartes sont mentionnées dans des publications scientifiques.
Renforcer et faciliter une collaboration régulière entre les organismes partenaires, afin de produire des données harmonisées à propos de l'Amérique du Nord pour les décideurs et les chercheurs.	Organiser des téléconférences mensuelles et des réunions en personne annuelles, et aider les organismes partenaires à présenter les produits liés au NALCMS et à l'Atlas lors d'événements pertinents afin de mieux sensibiliser les gens à propos de ces produits	Tous les organismes partenaires participent aux téléconférences et aux réunions annuelles.  On fait la promotion des produits liés au NALCMS et à l'Atlas lors d'événements pertinents.

## C. Portail nord-américain sur les polluants ayant des effets sur le climat

### 1. Description

Le Portail nord-américain sur les polluants ayant des effets sur le climat (le Portail) est une initiative permanente qui vise à faciliter l'accès des décideurs et des spécialistes à des données comparables sur les inventaires d'émissions de polluants en Amérique du Nord. Il regroupe des données sur les émissions de gaz à effet de serre (GES), de carbone noir (CN) et de polluants climatiques de courte durée de vie (PCDV), issues de sept inventaires différents à l'échelle de l'Amérique du Nord.

#### 2. Partenaires

Environnement et Changement climatique Canada (ECCC), *Instituto Nacional de Ecología y Cambio Climático* (INECC, Institut national de l'écologie et des changements climatiques), *Secretaría de Medio Ambiente y Recursos Naturales* (Semarnat, ministère de l'Environnement et des Ressources naturelles) et *United States Environmental Protection Agency* (EPA, Agence de protection de l'environnement).

### 3. Objectifs à viser et activités à entreprendre pour obtenir des résultats mesurables

Objectifs	Principales activités à entreprendre pour atteindre les objectifs	Résultats mesurables
Veiller à ce que les données sur les émissions de GES, de CN et de PCDV en Amérique du Nord soient plus exhaustives, plus pertinentes et plus faciles à comprendre.	Intégrer les données annuelles mises à jour issues des inventaires d'émissions de GES, de CN et de PCDV au Canada, au Mexique et aux États-Unis, y compris les données fournies en vertu de la CCNUCC.	Les données présentées sur le Portail sont aussi à jour que les ensembles de données dont elles sont issues.
Améliorer la facilité d'utilisation, la rigueur analytique et la fonctionnalité du Portail, afin de garantir qu'il répondra aux besoins de son public cible.	<ul> <li>Interroger les utilisateurs afin de déterminer les améliorations à apporter à l'interface utilisateur du Portail.</li> <li>Poser les questions suivantes aux fournisseurs et aux utilisateurs de données afin d'obtenir leur rétroaction à propos de l'outil : <ul> <li>a) Y a-t-il des fonctions du site qui ne sont actuellement pas utilisées? Si c'est le cas, comment pourrait-on les améliorer?</li> <li>b) Quelles sont les nouvelles fonctions que les parties intéressées jugeraient utiles?</li> </ul> </li> </ul>	Meilleure sensibilisation des parties intéressées par le Portail et utilisation accrue du Portail (mesurée par le nombre de visiteurs de la page)

Plateformes interactives de la CCE

## Suivi des rejets et des transferts de polluants en Amérique du Nord

1. Budget biennal: 200 000 \$CAN

### 2. Description:

Les Parties se sont engagées à collaborer de façon permanente en vue d'améliorer l'exhaustivité, la comparabilité et la qualité des données issues des registres de rejets et de transferts de polluants (RRTP), afin de faire un suivi efficace des rejets de polluants industriels dans toute l'Amérique du Nord, et de promouvoir l'utilisation de cette information pour lancer des initiatives pertinentes de prévention et de réduction de la pollution. À cette fin, le projet lié aux RRTP compile, analyse et diffuse l'information relative à la quantité de polluants industriels rejetés dans la région, à leurs sources et à leur gestion, grâce au rapport À l'heure des comptes, au site Web À l'heure des comptes en ligne et à sa base de données interrogeable, et aux activités de mobilisation des intervenants.

La série de rapports À l'heure des comptes, le site Web À l'heure des comptes en ligne et la base de données interrogeable ajoutent de la valeur aux données des RRTP nationaux, grâce à des analyses et à davantage de contexte, afin de faciliter la compréhension des données présentées (p. ex., ajout de la fonction de recherche de bassins hydrographiques sur À l'heure des comptes en ligne, ou publication du rapport À l'heure des comptes). En outre, la mobilisation des responsables des RRTP nationaux et d'autres intervenants a continuellement amélioré la qualité, l'exhaustivité, la comparabilité et la facilité d'utilisation des données issues des RRTP.

#### 3. Partenaires

- Canada: Environnement et Changement climatique Canada (ECCC)/Inventaire national des rejets de polluants (INRP)
- Mexique : Secretaría de Medio Ambiente y Recursos Naturales (Semarnat)/Registro de Emisiones y Transferencia de Contaminantes (RETC, Registre des émissions et des transferts de contaminants)
- États-Unis : Environmental Protection Agency (EPA) / *Toxics Release Inventory* (TRI, Inventaire des rejets de substances toxiques)

Objectifs	Principales activités à entreprendre pour atteindre les objectifs	Résultats mesurables
Améliorer la qualité, l'exhaustivité et la comparabilité des données issues des RRTP nord-américains, grâce à une collaboration constante avec les	a) Collaborer avec les responsables des RRTP nationaux et d'autres intervenants (dont les membres de l'industrie) afin de déterminer les données aberrantes, les lacunes touchant la couverture du programme et les problèmes	Amélioration de la qualité, de l'exhaustivité et de la comparabilité des données issues des RRTP nord-américains.

responsables des trois RRTP nationaux.

Promouvoir un accès plus facile aux données des RRTP nord-américains, leur utilisation plus fréquente et une meilleure compréhension de ces données grâce au rapport À l'heure des comptes, à la base de données interrogeable du site Web À l'heure des comptes en ligne et aux activités de mobilisation des intervenants

d'accessibilité.

- b) Échanger de l'information à propos des efforts nationaux visant à utiliser les données des RRTP pour promouvoir la prévention et la réduction de la pollution, une meilleure gestion des substances chimiques et la durabilité de l'environnement.
- c) Intégrer et harmoniser les données et l'information connexe destinées au site À l'heure des comptes en ligne dans un format adapté au Web et aux applications cartographiques; établir l'infrastructure de gestion des données afin de compiler les données des RRTP et d'y accéder, et de les rendre ainsi plus utiles dans le cadre de diverses applications (comme les cartes de l'Atlas); s'adapter aux changements apportés à la structure des bases de données des RRTP nationaux.
- d) Produire, traduire et publier la prochaine édition du rapport À *l'heure des comptes* (Volume 15), qui présente une analyse spéciale des rejets et des transferts de l'industrie minière.
- e) Consulter les parties prenantes (gouvernements, industrie, ONG, milieu universitaire, médias et public) à propos des activités lies au projet, y compris les analyses destinées au rapport À l'heure des comptes.
- f) Améliorer la sensibilisation grâce à un accès plus facile au site Web À l'heure des comptes en ligne et aux outils connexes, à des webinaires destinés aux utilisateurs des données, et à la participation aux activités nationales et internationales lies aux RRTP (p. ex., réunion d'un groupe de travail de l'OCDE sur les RRTP à New York les 27 et 28 juin 2017; partenariat avec l'US TRI 2017 University Challenge – défi universitaire 2017

Utilisation accrue des données et des outils liés aux RRTP nord-américains (À l'heure des comptes en ligne et rapport À l'heure des comptes) par les intervenants.

Les gouvernements et les membres de l'industrie mettent en place de nouvelles politiques et de nouveaux règlements/programmes et prennent de nouvelles décisions à propos de la déclaration et de la gestion des polluants industriels, et de la prévention de cette pollution.

dans le cadre du TRI), afin de mieux sensibiliser les gens aux données des RRTP et de les inciter à les utiliser davantage.  g) Veiller à faire participer certains secteurs industriels à l'évaluation du niveau de déclaratior aux RRTP et des lacunes, et promouvoir les efforts axés sur la durabilité de l'environnement au sein de l'industrie.	
---	--

#### Communications et sensibilisation

1. Budget biennal: 290 000 \$CAN

## 2. Description

La CCE s'efforce d'informer, d'éduquer et de mobiliser le public et les intervenants afin de promouvoir la croissance durable et la préservation de l'environnement et des écosystèmes en Amérique du Nord. Nous y parvenons grâce à nos publications (techniques et autres), à des communiqués de presse, à notre présence sur le Web, à des produits audiovisuels et aux médias sociaux. Les activités de communication prévues dans le Plan opérationnel pour 2017et 2018 porteront sur les activités et les extrants associés aux projets de coopération, aux initiatives en cours, aux communications sur les questions d'application, aux mesures prises par le Conseil et à divers événements.

3. Partenaires: ECCC, Semarnat et EPA

Objectifs	Principales activités à entreprendre pour atteindre les objectifs	Résultats mesurables
Sensibiliser davantage le grand public au fait que la CCE est un acteur important pour la protection de l'environnement nord-américain et l'appui au	Élaborer un plan de communication détaillé, associé au PO pour 2017 et 2018. Afin d'établir des bases solides pour ce plan, la CCE va :	D'ici juin 2019, atteindre une augmentation annuelle de 25 % du nombre de visiteurs sur le site Web de la CCE.
développement durable.  Obtenir des soutiens à la CCE, au rôle	- mener des recherches afin d'identifier une grande variété d'intervenants de la région liés aux principaux sujets abordés dans le PO;	D'ici juin 2019, atteindre une augmentation annuelle de 25 % du
qu'elle joue en Amérique du Nord et à la mise en œuvre de son Plan opérationnel.	- créer un calendrier des possibilités de communication lors d'événements nordaméricains et internationaux, et des	nombre de visiteurs sur nos comptes de médias sociaux.
Renforcer la pertinence du rôle de la CCE parmi les influenceurs et les leaders d'opinion au Canada, au Mexique et aux États-Unis.	messages clés connexes, afin de continuer à faire de la CCE un chef de file et un modèle en matière de gestion des enjeux environnementaux à l'échelle régionale;	D'ici juin 2019, mener au moins deux campagnes de sensibilisation avec une organisation partenaire de premier plan.
Monique of aux Liats-Offis.	- analyser tous les extrants liés au PO qui sont destinés au public, et déterminer le	

Faire de la CCE une organisation de référence pour l'obtention d'information sur l'environnement nord-américain.	mode de communication le plus efficace pour toucher le public cible (p. ex., infographie, vidéo, événement, etc.);	D'ici juin 2019, augmenter de 20 % le nombre de nouveaux articles consacrés aux travaux de la CCE.
	- produire une courte « vidéo interne » à propos de la CCE – historique, mission et valeur de l'organisation en Amérique du Nord.	D'ici juin 2019, le nombre de visites de notre Bibliothèque virtuelle aura augmenté de 20 %.

#### Gestion axée sur les résultats

1. Budget biennal: 160 000 \$CAN

### 2. Description

La gestion axée sur les résultats (GR) applique un cadre de mesure du rendement à l'ensemble des travaux de planification, de surveillance, d'évaluation et de production de rapports de la CCE. Le système de GR établit un processus consistant à évaluer et à démontrer les progrès réalisés vers l'atteinte des objectifs environnementaux de la CCE, en montrant comment ces réalisations ont aidé les Parties à concrétiser leurs priorités nationales et internationales.

Le cadre de mesure du rendement de la CCE garantit que les mesures prises dans le cadre des projets visés par notre programme de travail concerté trilatéral sont liées à des cibles et à des objectifs clairement définis. Ce cadre améliore le rendement de la CCE, sa responsabilisation et sa capacité à produire des rapports, et lui permet de redéfinir plus efficacement les mesures à prendre pour atteindre ses objectifs. Même si la mesure du rendement et la production de rapports sont désormais bien intégrées au sein de la CCE, elle a établi un certain nombre d'objectifs pour les deux prochaines années afin de poursuivre l'amélioration du système.

#### 3. Partenaires

Les citoyens des pays membres de la CCE (notamment les spécialistes techniques des Parties) joueront un rôle clé dans la détermination des mesures du rendement et des cibles de rendement dans le cadre de chaque projet, la présentation des progrès réalisés et l'évaluation des résultats des projets.

## 4. Objectifs à viser et activités à entreprendre pour obtenir des résultats mesurables

Objectifs	Principales activités à entreprendre pour atteindre les objectifs	Résultats mesurables
Renforcer la capacité de la CCE à mesurer le rendement et à générer des données fiables durant et après la mise en œuvre d'un projet.	Utiliser le cadre de mesure du rendement pour générer des résultats concrets dans le cadre de chaque projet et à l'échelle de l'organisation.	On établit des plans de projet afin de générer des résultats concrets, à l'aide de données fiables qui seront utiles pendant et après la mise en œuvre des projets.
Démontrer, à l'aide de données probantes, les progrès réalisés vers l'atteinte des objectifs quinquennaux de la CCE.	Préparer un rapport sur le rendement du Plan opérationnel pour 2015 et 2016.	Les rapports sur le rendement contiennent des données fiables, et les Parties les jugent utiles pour démontrer les progrès et les

79

Gestion axée sur les résultats

		résultats d'un projet, mais aussi parce qu'elles contribuent à l'atteinte des objectifs stratégiques.
Mieux comprendre l'impact des travaux passés et la contribution aux engagements pris par les Parties à l'échelle nationale et internationale.	Évaluer l'impact des projets menés dans le cadre du Plan opérationnel pour 2013 et 2014.	Les rapports d'évaluation, qui s'appuient sur une méthodologie efficace, reflètent l'impact à moyen ou à long terme de projets et/ou d'initiatives passé(e)s, et leur contribution aux priorités du Conseil.

Gestion axée sur les résultats

## APPENDICE III : Plan stratégique pour 2015 à 2020

Plan stratégique de la CCE pour 2015 à 2020